

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

N°4264 Mardi 09 Décembre 2025 - Prix: 20 DA - www.seybousetimes.dz

Des médias nationaux dénoncent une campagne française contre l'Algérie

P.02

Lancement d'un programme de formation algéro-africain en entrepreneuriat environnemental pour les jeunes du continent



P.02

La Banque d'Algérie rappelle les règles d'utilisation de l'allocation touristique et met en garde contre toute tentative de fraude

P.03



État Civil :



Saïd Sayoud met en garde les administrations contre l'usage illégal du Numéro d'Identification National

P.03

Hôpital de l'Armée :



Chaneighriha s'enquiert de l'état de santé des blessés de l'accident de Beni Abbès

P.02

Annaba / AADL 3



Institution d'un suivi rigoureux en vue de faire face aux préoccupations des souscripteurs

P.07

Annaba : Réceptions et écoute des préoccupations des citoyens et des membres de la société civile

P.06



Des médias nationaux dénoncent une campagne française contre l'Algérie

Plusieurs titres de la presse nationale ont dénoncé les campagnes politiques et médiatiques menées par certains courants français hostiles à l'Algérie au lendemain de la confirmation par le tribunal de Tizi-Ouzou de la peine de prison contre le journaliste français Christophe Gleizes, venu en Algérie déguisé en touriste pour faire passer une fiction commandée par une organisation terroriste (MAK). Dans un article intitulé : "Quand Paris sombre dans sa propre hypocrisie !", Le Soir d'Algérie écrit que "la France, dans son costume de donneur de leçons, critique une justice algérienne qui, elle, n'a jamais arrêté un diplomate français en pleine

rue sur la base du signalement d'un téléphone portable", faisant référence à la honteuse arrestation d'un agent consulaire algérien à Paris le 11 avril dernier, dans un total irrespect des règles et us diplomatiques. Le Soir d'Algérie, rappelant la condamnation du joueur de l'équipe nationale de football Youcef Attal à six mois de prison avec sursis pour avoir posté un commentaire de soutien à Ghaza au pire moments des atrocités commises par l'occupation sioniste, soutient qu'en France, la justice n'est qu'un outil politique, un instrument de répression et un paravent moral pour une élite qui se croit encore maîtresse du monde". Allant plus loin dans son analyse, le

quotidien national déplore que cette France ne répond pas aux mandats internationaux envoyés par l'Algérie. "Quand il s'agit de criminels financiers ayant pillé les richesses du peuple algérien, la France devient soudain amnésique, sourde, aveugle. Les mandats internationaux émis par Alger ? Ignorés. Bloqués. Enterrés dans un tiroir", note Le Soir d'Algérie. De son côté, le quotidien arabophone, El-Khabar dénonce le soutien visible de la France au Mouvement terroriste MAK. "La France ouvre grandes ses portes au MAK, organisation terroriste en Algérie, déguisée en "innocente association, selon la loi française relative aux associations,



ndlr) de 1901, relève ce média, en indiquant que l'affaire du journaliste Gleizes révèle "la perfidie de la France". Selon El-Khabar, Christophe Gleizes a été "missionné, financé, préparé par cette association (qui est le MAK), ce personnage est venu en Algérie déguisé en touriste pour faire

passer une fiction séparatiste pour de l'information journalistique. Et quand la justice algérienne agit, Paris crie à l'injustice, joue la carte de la liberté de la presse, comme si l'espionnage politique habillé en reportage était un droit sacré", dénonce le journal.

"L'Algérie n'a de leçons à recevoir de personne, et certainement pas d'un pouvoir français en décomposition morale", poursuit ces titres, notant que Paris grince des dents parce qu'Algérie avance, elle ne plie plus. Le peuple algérien a décidé de regarder droit devant lui, sans permission, sans tutelle, sans chaînes. Et c'est pour cela que la France ne pardonne pas et ne pardonnera jamais.

L'ambassadeur d'Espagne en Algérie souligne la qualité des relations bilatérales et l'importance de les renforcer

L'ambassadeur du Royaume d'Espagne en Algérie, M. Fernando Moran Calvo, a mis en avant, dimanche, la qualité des relations qui unissent les deux pays, soulignant la nécessité de les renforcer davantage.

Dans une déclaration à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au terme de sa mission en Algérie, l'ambassadeur



d'Espagne a indiqué que cette rencontre a permis d'évoquer "les excellentes relations" entre les deux

pays. "Nous avons passé en revue l'état des relations entre l'Algérie et l'Espagne et nous sommes convenus que même si elles sont excellentes, il y a toujours des moyens pour les développer davantage", a-t-il ajouté.

L'ambassadeur espagnol a tenu, enfin, à remercier les autorités ainsi que le peuple algérien pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux dont il a bénéficié au cours de sa mission.

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha s'enquiert de l'état de santé des blessés de l'accident survenu à Beni Abbes

Le Général d'Armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Saïd Chanegriha, a rendu visite, lundi à l'hôpital central de l'Armée à Ain Naadja, aux blessés de l'accident de la route survenu à Beni Abbes, pour s'enquérir de leur état de santé, indique un communiqué du ministère de la Défense (MDN).

"Suite au tragique accident de la route survenu samedi 6 décembre 2025 dans la wilaya de Beni Abbes, causant le décès de (14) citoyens, dont deux (2) militaires, et la blessure de plusieurs autres personnes, et en exécution des instructions de Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'ANP, (19) blessés (4 citoyens civils et 15 personnels de



l'ANP) ont été évacués vers l'hôpital central de l'Armée à Ain Naadja /1 RM, et ce, afin de recevoir les soins et la prise en charge nécessaires", souligne la même source.

Dans ce cadre, ajoute le communiqué, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, accompagné du directeur central des services de

santé militaire du MDN, "s'est rendu dans la matinée d'aujourd'hui, lundi 08 décembre 2025, au chevet des blessés à l'hôpital central de l'Armée à Ain Naadja/1 RM, où il s'est enquis de leur état de santé et les a assurés, ainsi que leurs familles, de son soutien, tout en leur souhaitant un prompt rétablissement".

Algérie vice-présidente du comité droit d'auteur de l'OMPI



remerciements à :

- Le groupe africain, pour son soutien au candidat de l'Algérie ;
- La mission permanente de l'Algérie à Genève, pour son accompagnement et son engagement à renforcer la présence de notre pays au sein de l'OMPI.

La nouvelle direction du Comité est composée de :

- * Peter Labodi (Hongrie) — Président ;
- * Mehdi Dalmi (Algérie) — Vice-président ;
- * Martín Augusto Cortese (Argentine) — Vice-président. Dans ses nouvelles fonctions, M. Dalmi œuvrera à soutenir les travaux du Comité, à faciliter le dialogue entre les États membres et à bâtir les consensus nécessaires, afin d'assurer des avancées efficaces et équilibrées dans les dossiers liés au droit d'auteur et aux droits voisins.
- À cette occasion, l'Office national du droit d'auteur et des droits voisins renouvelle son engagement à promouvoir les industries culturelles et créatives en Algérie, à protéger les droits des créateurs et à renforcer la coopération africaine et internationale dans ce domaine.

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Édité par la S.A.R.L MEDIACOM PRESSE
Siège social : 46 Emir Abdelkader - Annaba

Directeur général :
Bicha salim
Directeur de la publication :
Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction :
Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybousetimes.dz
Email: redaction@seybousetimes.dz
contact@seybousetimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EURL K.D.P.A cité
Benzekri Bât F N ° : 424
Constantine

Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication d'édition et de Publicité, Agence ANEP 01,
AVENUE PASTEUR ALGER
TEL : 021 73 71 28
021 73 76 78
021 74 99 81
FAX : 021 73 95 59
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.
Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction

« Les administrations n'ont plus le droit d'exiger ces documents » : Toute utilisation illégale du Numéro d'Identification National (NIN) exposerait ses auteurs à des sanctions rigoureuses

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et des Transports, Saïd Sayoud, a lancé une mise en garde sévère aux administrations publiques, les sommant de ne pas outrepasser leurs prérogatives en matière de demande de documents ou d'atteinte aux données personnelles des citoyens. Il a souligné que toute utilisation illégale du Numéro d'Identification National (NIN) exposerait ses auteurs à des sanctions rigoureuses.

Le ministre a précisé que le NIN est considéré comme une donnée sensible et ne doit être utilisé que dans le cadre légal strict établi. Tout manquement à cette règle constitue une infraction passible de sanctions en vertu de la législation et de la réglementation en vigueur. Il a affirmé que les administrations publiques sont tenues de ne réclamer aux citoyens aucun document non expressément stipulé par la loi, et que toute dérogation à cet engagement sera considérée comme un abus de droit et entraînera des poursuites, selon



la réponse apportée à une question écrite du député Bleila Afif.

Saïd Sayoud met en garde les administrations contre l'usage illégal du NIN

Saïyoud a expliqué que la demande de copies de documents par les institutions publiques est régie par les dispositions du Décret n° 88-131 du 4 juillet 1988, qui organise la relation entre l'administration et le citoyen. Il a rappelé que l'article 22 de ce décret oblige l'administration à limiter les documents requis à ceux strictement nécessaires à l'étude du dossier, et interdit de demander

tout document non explicitement prévu par la réglementation.

Il a ajouté que l'article 30 du même décret prévoit des sanctions à l'encontre de toute administration qui exigerait des documents non prévus par la loi.

Le ministre a insisté sur le fait que la demande du Numéro d'Identification National (NIN) par les organismes publics est exclusivement liée à la présentation de la carte d'identité nationale biométrique.

Toute utilisation illégale de ce numéro par des tiers est soumise aux dispositions de la Loi n° 18-

2007 du 10 juin 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et aux sanctions claires et strictes qu'elle contient.

Données personnelles :

Le ministre de l'Intérieur avertit les administrations publiques

Sayoud a assuré que son département ministériel a pris des mesures concrètes pour dispenser les citoyens de fournir des documents d'état civil déjà disponibles dans le Régistre National Automatisé de l'État Civil, en application du Décret Exécutif n° 15-204 du 27 juillet 2015.

Il a précisé que les administrations sont désormais en mesure de consulter directement les données d'état civil, contribuant ainsi à réduire le volume des documents demandés au citoyen et à éliminer les obstacles bureaucratiques.

Le ministre de l'Intérieur a rappelé que les organismes publics sont désormais tenus de connecter leurs systèmes informatiques au système

automatisé de génération du Numéro d'Identification National, conformément au Décret Exécutif n° 23-316 du 6 septembre 2023. Il a souligné que cette connexion permet aux administrations d'obtenir les informations nécessaires par voie électronique, et dispense les citoyens détenteurs de documents d'identité biométriques de présenter plusieurs documents qui étaient auparavant requis pour prouver leur identité.

Enfin, le ministre a réitéré l'engagement de son ministère à mettre en œuvre toutes les procédures visant à préserver le caractère sensible et confidentiel des données d'état civil et d'identité, mettant en garde contre toute tentative d'accès non autorisé à ces données sous peine de sanctions légales.

Il a affirmé que toute infraction prouvée sera sanctionnée conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, en coordination avec l'Autorité Nationale de Protection des Données à Caractère Personnel.

Allocation touristique : La Banque d'Algérie rappelle les règles d'utilisation de l'allocation touristique et met en garde contre toute tentative de fraude



A l'approche de la fin d'année 2025, la Banque d'Algérie rappelle les règles d'utilisation de l'allocation touristique et met en garde contre toute tentative de fraude.

La Banque d'Algérie a émis ce dimanche un communiqué rappelant les règles d'utilisation de l'allocation touristique (droit de change) dédiée pour les voyages à l'étranger, notamment en cette période de fin d'année.

Ce rappel intervient dans le cadre de l'application de la décision du président Abdelmadjid Tebboune, portant la revalorisation de ce montant.

Pour rappel, depuis le 20 juillet 2025, les voyageurs algériens bénéficient d'un montant de l'allocation touristique bien

plus avantageux. Ce dernier est désormais fixé à 750 euros (ou équivalent en devises étrangères) pour les adultes et 300 euros pour les mineurs.

La Banque d'Algérie rappelle la période d'éligibilité à l'allocation touristique

Dans un communiqué, cité ce dimanche par la Télévision algérienne, la Banque d'Algérie rappelle que le droit de change n'est disponible qu'une seule fois par année de référence pour chaque citoyen algérien résident. En effet, la période de référence est définie par l'instruction n°5-2025 du 17 juillet 2025 et s'étend du 20 juillet au 19 juillet de chaque année.

Par ailleurs, la Banque d'Algérie a mis en garde contre toute tentative de fraude ou de détournement de

fonds :

- Usage exclusif : l'allocation est exclusivement accordée au bénéficiaire effectif ayant l'intention de voyager ;
- Interdiction de détournement : la BA rappelle en particulier l'article 10 de l'instruction n°5-2025, que toute manœuvre visant à détourner l'utilisation de cette allocation est interdite et possible de sanctions conformément à la réglementation en vigueur.

Ce rappel vise à encadrer strictement l'opération de change, en s'assurant que l'augmentation de l'allocation serve à son objectif initial, notamment faciliter les voyages, tout en protégeant les réserves de devises et en prévenant les transferts illicites de capitaux à l'étranger.

Ces voyageurs ne toucheront pas à l'allocation touristique

La Banque d'Algérie a clarifié dans un précédent communiqué les modalités de l'allocation touristique, fixée à 750 euros pour les adultes et 300 euros pour les mineurs. Les précisions concernent l'éligibilité, les devises, les délais et les banques participantes :

- Le versement se fait exclusivement en euros ou en dollars américains, avec des frais de 1 000 dinars algériens par opération de change.
- Toute personne ayant déjà perçu l'ancienne allocation en 2024 est autorisée à bénéficier de la nouvelle valeur de 750 euros.
- Les citoyens ayant perçu l'ancienne allocation en 2025

(avant la nouvelle mesure) ne seront éligibles à la nouvelle valeur qu'à partir du 1er janvier 2026.

• Le montant en dinar algérien doit être réglé au moins 72 heures avant la date de départ prévue.

• Le paiement et les formalités ne peuvent être effectués qu'une semaine maximum avant la date de départ prévue, excluant les jours fériés.

• Plusieurs banques sont concernées, dont : Banque Nationale d'Algérie (BNA), Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), CNEP Banque, Banque Extérieure d'Algérie, Banque de développement local (BDL), Crédit Populaire d'Algérie, et Gulf Bank Algérie (AGB).

DES BUS TOURISTIQUES EMPÊCHÉS DE PASSER : Que se passe-t-il à la frontière algéro-tunisienne ?

Plusieurs bus transportant des touristes algériens vers la Tunisie ont été empêchés de traverser la frontière dimanche 7 décembre. La raison de ce blocage inattendu est attribuée à l'entrée en vigueur soudaine d'une nouvelle exigence imposant aux transporteurs de voyageurs de détenir une autorisation de transport international.

Ces perturbations ont été signalées dimanche aux postes frontaliers algéro-tunisiens, affectant des voyages organisés. Plusieurs bus transportant des touristes algériens vers la Tunisie ont été empêchés de franchir la frontière, selon des rapports émanant directement

de plusieurs voyagistes et professionnels de ce secteur. Le blocage intervient en cette période de fin d'année où la demande, de la part des Algériens, sur les voyages vers la Tunisie augmente. Des bus de touristes algériens empêchés de traverser la frontière algéro-tunisienne. L'information a été largement diffusée sur les réseaux sociaux, attribuant cette nouvelle mesure à « une décision ministérielle ». L'agence de voyages Sid Travel a été l'une des premières à signaler cette mesure. Selon ces indications, les compagnies de transport de voyageurs par voie terrestre sont désormais contraintes de détenir une

« licence de transport international » et ne peuvent plus se contenter de leur licence touristique ordinaire. L'agence a rapporté que des dizaines de bus se trouvent actuellement immobilisés au poste d'Oum Tboul, ayant été pris de court par cette nouvelle exigence qui aurait été prise et appliquée le même jour (dimanche 7 décembre 2025). Cette information a été corroborée par l'association nationale de tourisme Kounouz EL Djazair, qui confirme que de nombreux bus ont été empêchés de franchir la frontière en raison de la nouvelle obligation préalable, selon les déclarations de plusieurs voyagistes qui ont fait partie de la nouvelle sur les réseaux sociaux.

Des sources au niveau des postes frontaliers, citées par le quotidien El Khabar, ont confirmé que cette même exigence était désormais applicable à l'ensemble des points de passage terrestre. Selon ces mêmes sources, l'instauration soudaine de l'exigence de la licence de transport international vise principalement à contrer l'abus lié à l'exploitation de l'allocation touristique dans le cadre des voyages de groupe par bus. Ces séjours, qui se seraient souvent transformés en des vacances d'une semaine en Tunisie qualifiées de « tourisme en suspens », auraient malheureusement engendré des « pratiques déviantes et abusives » dans le pays voisin.

ALLOCATION CHÔMAGE : Des ajustements annoncés pour améliorer le dispositif



Un responsable du Ministère du Travail et de l'Emploi a révélé, lundi, que le ministère avait l'intention de tenir une série de réunions pour appliquer les instructions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant l'allocation chômage. Dans une déclaration à la chaîne Echourouk News, le Directeur Général de l'Emploi et de l'Insertion au Ministère du Travail, Malek Atailia, a expliqué que les services du ministère tiendront des réunions intensives pour étudier les mécanismes efficaces pour mettre en œuvre ces instructions, y compris le suivi du processus de renouvellement de l'allocation. Le même intervenant a estimé que la première année de l'allocation chômage sera consacrée au contrôle des bénéficiaires, et qu'elle serait renouvelable pour une deuxième année supplémentaire. C'est le point qui sera examiné.

Le responsable a ajouté que le ministère travaillait à trouver une stratégie pour faciliter l'accès des jeunes à un poste de travail, notant qu'environ 300 000 jeunes avaient bénéficié d'opérations de formation, tandis que 100 000 jeunes avaient obtenu des postes d'emploi par le biais des agences de l'emploi.

Il est à noter que le Conseil des Ministres, tenu dimanche soir sous la présidence du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait décidé d'augmenter l'allocation chômage de sa valeur actuelle estimée à 15 000 dinars à 18 000 dinars par

mois.

Le Président Tebboune a ordonné au Ministre du Travail à cet égard de revoir la condition de renouvellement du dossier de l'allocation chômage tous les six mois. Il a souligné que « le Conseil des Ministres a fixé son versement pour une durée minimale d'un an, renouvelable ».

Réforme de l'allocation chômage : vers un cadre plus sélectif et incitatif à l'insertion professionnelle

La mise en œuvre de cette réforme profonde repose désormais sur l'élaboration de nouveaux textes d'application, attendus dans les prochaines semaines.

Ces textes préciseront les conditions de renouvellement de l'allocation, les obligations des demandeurs d'emploi ainsi que les mécanismes de contrôle prévus dès la première année. Le gouvernement entend ainsi établir un cadre plus sélectif, où l'accès à l'aide sera strictement encadré et lié à un engagement réel dans la recherche d'emploi.

Parallèlement, cette réorientation marque un tournant dans la philosophie même du dispositif. L'allocation chômage, initialement pensée comme un filet de sécurité ouvert et accessible, deviendra un outil temporaire au service de l'insertion professionnelle.

Les autorités affirment vouloir réduire significativement le volume des bénéficiaires pour concentrer les ressources sur ceux qui en ont le plus besoin, tout en renforçant l'accompagnement vers le marché du travail.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE Présentation du projet de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présenté, lundi devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), un exposé sur le projet de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique. Lors de l'exposé, M. Zerrouki a souligné que le projet de loi vise à mettre en place un nouveau cadre national de certification électronique qui permet d'instaurer un environnement numérique de confiance et de renforcer la sécurité des systèmes d'information nationaux, tout en levant les contraintes. Le présent projet s'inscrit dans « le cadre de la dynamique de numérisation qui compte parmi les principaux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant à se mettre au diapason de l'évolution technologique, à encourager le développement et l'utilisation sécurisée des services numériques, à renforcer la souveraineté numérique nationale et à construire une économie numérique durable », a-t-il poursuivi. Il a indiqué, dans ce sens, que ce

projet de loi propose un nouveau cadre organisationnel, basé sur une seule autorité nationale de certification électronique (ANCE) dans le but d'unifier la gestion des services de confiance dans les domaines, gouvernemental et économique.

Il vise aussi à assurer la sécurité juridique des documents électroniques, en insistant sur la nécessité de conserver ces documents de manière à préserver leur intégrité et fiabilité dans le temps, en utilisant des procédures et des techniques appropriées.

Le projet de loi prévoit également des dispositions relatives aux contrats électroniques, en reconnaissant leur validité et en définissant les conditions de leur formation, qu'ils soient conclus entre des personnes ou des systèmes automatisés, ainsi que des dispositions relatives à l'attribution et à la réception des documents électroniques précisant les responsabilités des parties et les modalités de preuve.

A ce propos, M. Zerrouki a relevé que ce projet de loi « pose les bases de l'identification électronique, afin d'assurer un moyen fiable d'établir l'identité des personnes et des

organismes et renforce le contrôle à travers des dispositions qui concernent l'audit et le contrôle des parties de confiance ainsi que la détermination des modalités d'agrément des prestataires de services d'audit ».

Il prévoit également « la révision des sanctions financières et administratives imposées aux prestataires de services de confiance, en cas de non-respect des conditions, ainsi que des sanctions pénales en cas d'infractions ».

Pour le ministre, ce projet de loi représente « une importante réforme » du cadre juridique de la certification électronique et constitue « une étape essentielle » dans le développement d'un environnement numérique solide et sécurisé ainsi qu'un outil principal pour la modernisation des différents services. A l'issue de l'exposé du ministre, la commission des transports et des télécommunications de l'APN a indiqué, dans son rapport préliminaire, que ce projet s'inscrit dans la démarche nationale visant à renforcer la transition numérique et à assurer la sécurité et la fiabilité des transactions électroniques sur des bases transparentes.

MINISTRE DE LA JUSTICE L'Etat engagé à protéger les magistrats et à appliquer scrupuleusement la loi

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a souligné, dimanche à Alger, l'engagement de l'Etat, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à protéger le magistrat et à appliquer scrupuleusement la loi, se félicitant des acquis réalisés pour promouvoir le système judiciaire. Répondant aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), sur le projet de la loi organique portant statut des magistrats, le ministre a assuré qu'il n'y a pas de pressions sur les magistrats, rappelant que le président de la République « s'est engagé à les protéger et à appliquer scrupuleusement la loi ».

« Le magistrat dans l'Algérie nouvelle et victorieuse n'est soumis qu'à la loi et s'il subit des pressions, il doit déposer une plainte », a-t-il ajouté.

Il a en outre indiqué que les nouvelles dispositions contenues dans le texte soumis au débat sont à même de garantir

par l'Ecole supérieure de la magistrature (ESM), notamment l'âge requis (27 ans) pour exercer cette profession, outre les spécialités acceptées pour rejoindre cet établissement qui forme également des étudiants de pays africains.

A la question d'un député sur la nécessité de rapprocher les détenus des établissements pénitentiaires de leurs proches, le ministre de la Justice a rappelé qu'il s'agit de la classification de ces établissements, ajoutant que la visite à distance a été mise en place pour les détenus dans les régions du Sud du pays. Par contre, a-t-il souligné, pas de « clémence » avec les prisonniers impliqués dans des affaires de drogues, rappelant que « notre pays mène une lutte implacable contre ce fléau ».

Par ailleurs, le ministre a mis en avant les pas importants franchis par le corps de la justice dans le domaine de la numérisation, saluant l'adhésion des avocats au processus de numérisation du secteur.



la prise en charge matérielle et sociale du magistrat, « afin de lui permettre d'accomplir aisément sa mission ».

Concernant certaines préoccupations exprimées par des députés lors de la séance de débat, à l'instar du mouvement dans le corps des magistrats, le ministre de la Justice a affirmé que cette question soumise à des critères précis, relève des prérogatives du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) qui a « la pleine souveraineté d'accepter ou de rejeter les propositions ».

Concernant les conditions d'exercice de la profession de magistrat, M. Boudjemaa a rappelé les critères fixés

Bonne nouvelle pour les particuliers : La procédure d'importation de voitures se simplifie

Allègement de procédure annoncée pour l'importation de voitures par les particuliers. Après des mois de lenteurs et de procédures qui s'accumulent, l'administration des douanes instaure une mesure qui pourrait fluidifier l'arrivée des véhicules neufs dans les ports du pays.

En supprimant l'exigence du rapport d'expertise, les autorités veulent en finir avec les blocages qui freinent les automobilistes et engorgent les terminaux portuaires. Cette décision, prise lors d'une réunion tenue le 1er octobre, redessine le parcours de dédouanement et soulage tous ceux qui attendaient une simplification concrète.

La douane met fin au rapport d'expertise pour les voitures neuves importées par les particuliers

Selon le média Echourouk, les services des douanes ont adressé une note claire à leurs directions. Les véhicules neufs importés par des particuliers n'ont plus besoin du rapport d'expertise pour être dédouanés.

Cette suppression repose sur un principe simple, ces voitures disposent déjà d'une certification de conformité délivrée par le constructeur, ce qui rendait l'expertise au niveau des ports redondante et source de retards.

Le douanier-commissionnaire Mohamed Abbout explique que cette décision résulte d'une analyse des délais particulièrement longs constatés dans le traitement des véhicules importés par les particuliers. Selon lui :

- Le rapport d'expertise rallongeait inutilement les procédures.
- La présence d'une certification du constructeur suffit pour garantir la

conformité. L'exemption concerne uniquement les véhicules neufs.

• L'objectif principal reste l'accélération du processus de dédouanement.

Il précise : « L'exonération vise les voitures neuves, déjà dotées d'une attestation de conformité du produit original. L'expertise réalisée dans les ports n'a plus lieu d'être ».

Une mesure qui accélère le dédouanement et réduit les pertes financières

Au-delà de la simplification administrative, les douanes cherchent aussi à contenir un autre problème. Les surcoûts engendrés par la stagnation des conteneurs dans les ports.

Selon les explications partagées, l'accumulation des véhicules non libérés génère une pression financière pouvant atteindre,



en cas de saturation, jusqu'à 2 milliards de dollars par an en frais de location de conteneurs.

La réforme vise donc à :

- Réduire les délais de sortie des véhicules.
- Désengorger les ports et fluidifier le trafic des conteneurs.
- Limiter les dépenses publiques liées au stockage prolongé.
- Rassurer les importateurs particuliers en leur offrant une procédure plus lisible.

Cette décision marque ainsi une étape importante dans la gestion des

importations de voitures destinées aux particuliers, un marché qui suscite une forte demande depuis la reprise des importations.

Une nouvelle dynamique pour les particuliers importateurs

En simplifiant le processus, l'administration veut rétablir un climat de confiance entre les services douaniers et les particuliers. L'exemption du rapport d'expertise pourrait :

- Réduire les coûts supplémentaires liés à l'immobilisation.
- Encourager davantage de citoyens à importer leurs voitures dans un cadre clarifié.
- Alléger la charge de travail des experts portuaires.

Si cette mesure se confirme dans la pratique, le dédouanement des véhicules devrait gagner en efficacité, donnant un signal positif à un marché automobile encore fragile et très surveillé.

Industrie automobile :

Feu vert pour la relance de l'usine Suzuki en Algérie

Le gouvernement algérien intensifie ses efforts pour relancer l'industrie automobile nationale à travers la réactivation de deux projets majeurs : l'usine Suzuki à Saïda et l'usine Kia à Batna. Ces relances s'inscrivent dans la nouvelle stratégie industrielle du pays, axée sur l'intégration locale, le transfert de technologie et la création d'emplois durables.

Concernant l'usine Suzuki de Saïda, le projet est désormais porté par la société holding publique Madar, à la suite de la confiscation définitive du site par décision de justice. Actuellement, toutes les procédures juridiques liées au transfert de propriété sont en voie d'achèvement. En parallèle, Madar a engagé des négociations avec le

constructeur japonais Suzuki afin de définir un cadre contractuel clair pour le lancement effectif de la production.

Industrie automobile : Le gouvernement relance le projet Suzuki à Saïda

Dans une réponse écrite à une question parlementaire, le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a indiqué que son département œuvre à accélérer la relance de cette usine dans les meilleurs délais. Il a insisté sur l'importance d'exploiter pleinement les équipements existants, de préserver les ressources économiques de l'État et de redonner vie aux projets industriels à l'arrêt.

La relance de l'usine de Saïda vise plusieurs objectifs stratégiques :

augmenter le taux d'intégration



raisons juridiques ou financières, font aujourd'hui l'objet de programmes de relance afin de les transformer en unités productives génératrices de valeur ajoutée.

Suzuki-Madar :

Le grand retour du constructeur japonais à Saïda

Parallèlement, le ministère de l'Industrie a annoncé le dépôt d'une demande d'autorisation préalable pour la relance de l'usine Kia à Batna. Ce site, également issu des biens récupérés par l'État, a été transféré à l'entreprise Fondal, filiale du groupe public SNS. Sa remise en activité se fera dans le respect du nouveau cadre réglementaire de l'industrie automobile en Algérie.

Ce nouveau cadre impose désormais aux investisseurs

de garantir un véritable taux d'intégration locale, d'apporter avec eux un réseau de sous-traitants avant le démarrage de la production et de s'inscrire dans une logique industrielle durable, loin du modèle limité de montage de véhicules.

À travers ces deux projets, les autorités ambitionnent de poser les bases d'une industrie automobile nationale solide, capable de répondre à la demande du marché intérieur, tout en visant progressivement l'exportation régionale. La réussite de ces relances pourrait marquer un tournant décisif pour le secteur industriel en Algérie, longtemps freiné par des projets inachevés et un faible ancrage local.

Un nouveau rapport de l'IGU propulse l'Algérie au rang de leader continental dans le secteur gazier

Un récent rapport de l'Union Internationale du Gaz (IGU) a révélé une expansion significative des réseaux de transport et de distribution de gaz à travers l'Afrique au cours des deux dernières décennies.

Cependant, l'infrastructure la plus importante reste concentrée dans les pays du nord du continent, avec l'Algérie et l'Égypte en tête, devançant largement les autres nations en termes de taille de réseau et de nombre de consommateurs raccordés au gaz par gazoduc.

Le rapport explique que l'Algérie et l'Égypte ont été parmi les premiers pays africains à investir précocement dans la construction et le développement de leurs réseaux de gaz. Cela a permis aujourd'hui un accès direct au gaz pour des dizaines de millions de personnes.

Le nombre de foyers raccordés

au gaz s'élève à 15,5 millions en Égypte (soit environ 62 millions d'habitants), tandis qu'il atteint 8,1 millions en Algérie, en plus d'un million de foyers en Tunisie.

Le rapport souligne que les réseaux de gaz dans ces deux pays ne se limitent pas à l'usage résidentiel, mais se sont étendus pour approvisionner de grandes industries telles que le fer et l'acier, l'aluminium et le ciment. Ce développement a contribué à la transition loin du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et à la réduction de la facture d'importation.

L'Algérie s'impose comme l'épine dorsale du réseau gazier africain

Cette expansion est due à l'exploitation intensive des ressources gazières. L'Algérie est le plus grand producteur de gaz en Afrique, avec des réserves dépassant 4,5 billions de mètres

cubes et une production atteignant 95 milliards de mètres cubes en 2024, contre 47,5 milliards de mètres cubes pour l'Égypte la même année.

L'Algérie détient la première place continentale en termes de taille de réseau, possédant 24 600 km de lignes de transport et 170 700 km de lignes de distribution. L'Égypte, quant à elle, dispose de 8 300 km de lignes de transport et 95 700 km de distribution. À titre de comparaison, le réseau tunisien atteint 3 000 km pour le transport et 17 500 km pour la distribution.

Afrique subsaharienne : Un retard structurel, mais des projets qui changent la donne

Malgré cette croissance dans les pays du Nord, le rapport insiste sur l'existence d'un fossé prononcé en Afrique subsaharienne, où les réseaux de gaz restent très limités

et où la majorité de la population dépend encore de sources de cuisson non propres, avec 600 millions de personnes sans électricité.

Néanmoins, certains pays de la région connaissent de nouvelles dynamiques, comme les plans du Sénégal pour approvisionner les centrales électriques et les industries lourdes en gaz, ou encore les efforts du Ghana pour renforcer son infrastructure, qui ne dépasse actuellement pas 504 km pour le transport et 425 km pour la distribution.

Le Nigeria est considéré comme le pays le plus avancé de la région, grâce à des partenariats public-privé qui ont permis la création de plus de 500 km de nouveaux pipelines, portant son réseau de transport à 2 000 km et son réseau de distribution à 516 km. D'autres pays commencent



également à se distinguer, avec des infrastructures de taille variée, comme l'Afrique du Sud qui possède 934 km de lignes de transport et 1 400 km de distribution, ainsi que la Tanzanie et le Mozambique, qui investissent dans le développement de réseaux destinés à acheminer le gaz aux consommateurs et aux industries. Le rapport met en lumière le rôle croissant de l'infrastructure gazière dans le soutien au développement économique sur le continent, notamment avec l'orientation vers la fourniture d'une énergie plus propre et plus fiable aux ménages et aux industries africaines.

ANNABA:

Réceptions et écoute des préoccupations des citoyens et des membres de la société civile

R.C

Dans le cadre de la poursuite des séances de réception dédiées à l'écoute des préoccupations des citoyens et à leur traitement, organisées chaque lundi de la semaine, les services de la wilaya ont accueilli un groupe de citoyens et des représentants de la société civile qui ont exprimé leurs préoccupations afin qu'elles soient étudiées et que pour des solutions appropriées soient envisagées dans le cadre de l'application des textes légaux.

Ont supervisé ces séances de réception, le secrétaire général de la wilaya, l'inspecteur général, le directeur de l'administration locale, le directeur de la régulation et des affaires générales, le chef de cabinet ainsi que les Chefs de dairas et plusieurs Chefs de services de la wilaya.

Ces séances d'accueil et de proximité visent à consolider la démocratie participative et à rapprocher davantage l'administration du citoyen.

ANNABA / CIRCONSCRIPTION "BENAOUDA BENMOSTEFA"

Session d'accueil des citoyens : Le wali-délégué à l'écoute des préoccupations des citoyens et membre de la société civile

**S.F**

Dans le cadre de la politique de proximité et de l'écoute permanente des citoyens, une nouvelle session d'accueil a été consacrée, hier-lundi, à la prise en charge des préoccupations des citoyens et des acteurs de la société civile. Cette rencontre a été supervisée par le wali-délégué de la circonscription administrative "Benaouda Benmostefa". De nombreux citoyens ont été

reçus à cette occasion et ont pu exposer leurs différentes préoccupations, touchant à plusieurs secteurs. Le wali-délégué a assuré les citoyens que l'ensemble des dossiers soumis feront l'objet d'un examen minutieux, en vue de trouver des solutions adaptées dans le respect du cadre légal et réglementaire en vigueur.

Le wali-délégué a, par ailleurs, réaffirmé son engagement à garantir un suivi effectif des

doléances, tout en insistant sur l'importance du dialogue direct avec les citoyens afin d'améliorer la qualité du service public et de renforcer la confiance entre l'administration et la population. À rappeler que ces séances d'accueil sont organisées chaque lundi, conformément aux directives visant à consolider la démocratie participative et à rapprocher davantage l'administration du citoyen.

L'Algérie accueille la 4ème édition du Congrès Africain des Startups Un hommage aux entrepreneurs du continent

S.F

Sous le haut patronage du Président de la République, la 4^e édition du congrès africain des institutions innovantes et des startups s'est tenue du 06 au 08 décembre 2025 au Centre International des Conférences Abdelatif Rahal, à Alger, sous le thème : « L'orgueil d'avoir des entrepreneurs en Afrique ».

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Premier ministre, en présence de membres du gouvernement, de la vice-présidente de la commission de l'union africaine, de représentants du corps diplomatique africain, ainsi que de nombreux innovateurs, startuppers et médias venus de plusieurs pays du continent.

Le Ministère de l'Intérieur,



des Collectivités locales et du Transport a pris part à cet événement continental à travers une importante délégation regroupant un représentant du ministère ainsi que les coordinateurs locaux des centres d'innovation des wilayas suivantes : Alger, Annaba, M'sila, Bouira, Guelma, Batna, Constantine, Béchar, Tamanrasset, Oran et Sidi Bel Abbès.

Cette importante participation

vise à renforcer l'implication des collectivités locales dans l'accompagnement des jeunes porteurs de projets innovants et à promouvoir une stratégie nationale d'appui à l'entrepreneuriat.

Le congrès a ambitionné d'intensifier la coopération africaine dans les domaines de l'innovation, du numérique, de la transformation digitale, de l'intelligence artificielle et de la création d'entreprises.



Il a également été l'occasion de favoriser l'échange d'expériences et de renforcer les passerelles entre les jeunes talents africains.

Au deuxième jour de l'événement, le dimanche 07 décembre 2025, la délégation du ministère a participé aux ateliers consacrés

-Au fonds national de financement des startups

-A l'économie bleue en Algérie, notamment la pêche maritime et l'aquaculture

-A l'expérience des centres d'innovation de la République de Tombouctou

À travers sa présence à ce rendez-vous continental, le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport a réaffirmé sa volonté de soutenir les initiatives innovantes, de dynamiser les écosystèmes entrepreneuriaux locaux et de renforcer la contribution des collectivités territoriales à la promotion de l'innovation sur l'ensemble du territoire national.

ANNABA / PROGRAMME AADL 3**Institution d'un suivi rigoureux par le ministère de tutelle en vue de faire face aux préoccupations des souscripteurs****S.F**

A l'effet de faire face aux préoccupations croissantes des citoyens, un suivi officiel a été lancé auprès du ministère du Logement, de l'Urbanisme et de la Ville pour clarifier la situation du programme AADL 3 à Annaba et rassurer les souscripteurs.

En réponse aux nombreuses inquiétudes des souscripteurs, un questionnement officiel a été adressé au ministre du Logement, de l'Urbanisme et de la Ville afin d'éclaircir plusieurs points essentiels du programme. Les autorités ont été

interpellées sur la localisation des constructions à Annaba, en insistant sur le respect de critères urbains clairs garantissant la proximité des services publics, des lieux de travail et des réseaux essentiels, notamment dans les 12 communes de la wilaya, la circonscription "Benmostefa Benaouda" et les nouveaux pôles résidentiels. La mise à jour des plans directeurs et des plans d'occupation des sols a déjà été amorcée par les autorités locales. Le communiqué souligne également la nécessité de réexaminer les dossiers rejetés et d'assurer l'ouverture de voies de recours transparentes pour

les cas injustement refusés. Il rappelle l'importance d'une communication officielle sur les tarifs, les tranches et les modalités de paiement, afin de mettre fin aux rumeurs et de garantir l'accès au logement pour les souscripteurs à revenu modeste. Enfin, la publication des statistiques officielles concernant la répartition des logements par wilaya, et plus particulièrement pour Annaba, permettra de mieux informer les plus de 37.000 souscripteurs concernés, locaux et nationaux, tout en renforçant la transparence du programme.

ANNABA / SÉCURITÉ**La police et la gendarmerie nationales joignent leurs efforts pour prévenir les accidents de la route****S.F**

Dans le cadre des actions de prévention et de sensibilisation aux dangers de la route, les services de la sûreté de wilaya d'Annaba, en coordination avec ceux de la gendarmerie nationale, ont mené une campagne conjointe de sensibilisation au profit des usagers de la route. Cette opération vise à renforcer la culture de la sécurité routière et à alerter les conducteurs sur les principales causes des accidents de la circulation, notamment l'excès de vitesse, le non-respect du code de la route,

l'usage du téléphone portable au volant, ainsi que le non-port de la ceinture de sécurité et du casque pour les motocyclistes.

Les équipes déployées sur le terrain ont ciblé plusieurs axes routiers à forte circulation, où des messages de prévention ont été adressés directement aux automobilistes. Des dépliants ont également été distribués afin de rappeler les règles essentielles de conduite et les conséquences humaines et juridiques des infractions routières.

Les organisateurs de cette campagne ont souligné que la prévention demeure un levier fondamental pour réduire

le nombre d'accidents, en complément des actions de contrôle et de répression. Ils ont insisté sur la responsabilité partagée de tous les usagers dans la protection des vies humaines et des biens.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un programme continu de prévention routière mené par les services de sécurité à Annaba, en collaboration avec différents partenaires, à l'effet de diminuer le nombre d'accidents et d'instaurer un comportement citoyen responsable sur les routes.

ANNABA / 13^E SÛRETÉ URBAINE**Démantèlement d'un réseau de trafic de psychotropes et saisie de plus de 500 comprimés****S.F**

Les unités opérationnelles de la sûreté nationale poursuivent sans relâche leur lutte contre le fléau des drogues et des substances psychotropes. Dans ce cadre, les services de la 13ème sûreté urbaine ont réussi, au cours de la semaine écoulée, à mettre fin aux activités de deux individus impliqués dans la promotion et le trafic de psychotropes.

L'opération a permis l'arrestation de deux suspects âgés de 37 et 44 ans, ainsi que la saisie de 526 comprimés psychotropes et d'une somme d'argent provenant des revenus de l'activité criminelle.

Après l'achèvement de l'ensemble des procédures légales en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la république près le tribunal d'Annaba. Ils sont poursuivis pour détention illégale de substances psychotropes à des fins de stockage et de commercialisation.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par la Sûreté nationale pour lutter contre les différentes formes de criminalité, notamment celles liées aux stupéfiants et aux substances psychotropes, dans le souci de préserver la sécurité et la santé des citoyens.



ANNABA / EQUIPEMENT MÉDICAL :**La direction générale du CHU annonce la réception du dispositif de microscope dédié au service d'ophtalmologie**

RC

La Direction Générale du Centre Hospitalier Universitaire d'Annaba a annoncé l'arrivée du dispositif de microscope. Ce nouvel équipement de l'ophtalmologie

a été réceptionné et son installation a commencé, après cinq (05) ans d'attente. Ce soutien s'inscrit dans le cadre du programme de renouvellement et de mise à niveau des équipements

médicaux de la Direction Générale, qui tend à parfaire la précision des opérations, de revitaliser, réduire les temps d'intervention et améliorer la qualité des soins aux patients au profit de l'ophtalmologie.

**ANNABA / SÛRETÉ DE WILAYA :****La police enregistre 1555 appels sur ses numéros verts durant le mois de novembre**

S.F

Dans le cadre de la mise en œuvre du principe de la police de proximité et de la prise en charge optimale des préoccupations des citoyens, les services de la sûreté de wilaya ont enregistré, durant le mois de novembre de

l'année en cours, 1 555 appels via leurs numéros verts. Ces appels ont été reçus à travers le numéro d'urgence 17, le numéro vert 1548, ainsi que le numéro vert 104, spécialement dédié à la prise en charge des catégories vulnérables. Selon les services de la police, la majorité des appels



portaient sur des demandes d'intervention pour assistance, des requêtes d'information et d'orientation, ainsi que des signalements de différents délits touchant à la sécurité des personnes et des biens.

À travers ce bilan, la police d'Annaba salue l'esprit de citoyenneté et la contribution

active des citoyens dans le signalement de tout ce qui est susceptible de porter atteinte à leur sécurité et à celle de leurs biens. Elle réaffirme, par ailleurs, son engagement à rester à l'écoute de la population et à intervenir avec célérité pour préserver l'ordre public.

ANNABA / SÛRETÉ DE WILAYA :**La police arrête 22 personnes suspectées dans différentes affaires**

R.C

Les unités opérationnelles de la sécurité nationale poursuivent leurs efforts pour éradiquer le fléau de la drogue et des substances psychoactives. Les services de sécurité de la wilaya d'Annaba ont mené hier une opération policière touchant plusieurs

cités, qui a permis de contrôler 117 personnes, de surveiller 40 motos et 52 véhicules, avec l'arrestation de 3 personnes soupçonnées de possession d'armes blanches interdites sans justification légale, l'arrestation de 8 personnes soupçonnées de possession de drogues et de substances psychoactives, l'arrestation de

10 personnes faisant l'objet de recherches par les autorités judiciaires, et l'arrestation d'une personne suspectée de vol avec récupération des biens volés.

Durant la même période, ces services ont également saisi une quantité de drogues dures (cocaïne), des drogues (cannabis), ainsi qu'une

quantité de comprimés hallucinogènes.

Ils ont également enregistré 18 infractions au code de la route. Il convient de noter que toutes les démarches légales nécessaires à l'encontre des suspects ont été prises en coordination avec le Monsieur le Procureur de la République territorialement compétent.

**PATRIMOINE RELIGIEUX :****Deux vestiges architecturaux d'Alger entrent officiellement en restauration**

Restauration du patrimoine religieux : la Cathédrale du Sacré-Cœur et la mosquée Sidi Mohamed Cherif entrent en chantier sous la supervision du ministre Belmehdi.

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a effectué dimanche une visite de travail à Alger pour inspecter plusieurs projets de restauration de sites religieux et historiques. Accueilli au siège

de la wilaya par le ministre-wali Mohamed Abdennour Rabhi, le président de l'APW, les autorités locales ainsi que le cardinal Jean-Paul Vesco, le ministre a donné le coup d'envoi d'opérations majeures destinées à sauvegarder le patrimoine spirituel commun.

La Cathédrale du Sacré-Cœur : un symbole d'Alger en rénovation

Youcef Belmehdi et le ministre-

wali Rabhi se sont rendus sur le chantier de la Cathédrale du Sacré-Cœur, un monument emblématique du centre d'Alger.

Sur place, les équipes techniques ont présenté les différentes étapes de l'opération de réhabilitation : renforcement de la structure, traitement de la façade, restauration intérieure et mise en valeur des espaces. À l'issue de cette présentation, le ministre a donné le signal officiel pour le lancement des travaux. Cette initiative s'inscrit dans une vision nationale qui valorise le patrimoine religieux partagé et renforce le dialogue culturel. La présence du cardinal Jean-Paul Vesco a d'ailleurs souligné la dimension symbolique de cette démarche. La visite a ensuite conduit la délégation à la Casbah haute, où se déroule la restauration

complète de la mosquée Sidi Mohamed Cherif.

Ce monument, enraciné dans l'histoire d'Alger, bénéficie d'une intervention globale qui touche aussi bien la structure que les éléments décoratifs traditionnels.

Le ministre a insisté sur l'importance de protéger ces mosquées anciennes, qui témoignent du génie architectural algérien et de l'identité religieuse de la capitale.

Dans son intervention devant la presse, Youcef Belmehdi a rappelé que cette visite répond aux instructions de Tebboune. Ces instructions appellent à une prise en charge sérieuse des lieux de culte anciens, à leur restauration et à leur préservation pour les générations futures.

Le ministre a mis en avant

l'engagement de l'État à poursuivre ces efforts, soulignant que la protection du patrimoine religieux reste une priorité nationale.

Stratégie globale pour la restauration des mosquées historiques

Le ministère des Affaires religieuses a reçu, ces derniers mois, plusieurs mosquées historiques entièrement restaurées dans les wilayas d'Alger et de Constantine.

Ces opérations entrent dans le cadre d'une stratégie globale visant à sauvegarder le patrimoine cultuel, à le mettre en valeur et à garantir sa transmission.

Belmehdi a affirmé que ces réalisations montrent la volonté de l'État de préserver la diversité et la richesse du patrimoine religieux, qu'il soit musulman ou chrétien.

Trump évoque un « effacement civilisationnel » de l'Europe... Kallas rappelle l'alliance avec Washington

Après la publication d'une nouvelle stratégie de sécurité américaine nationaliste évoquant un "effacement civilisationnel" et des critiques acerbes de l'Europe, la cheffe de la diplomatie européenne Kaja Kallas réaffirme que les États-Unis demeurent le principal allié de l'UE et appelle à préserver l'unité, malgré les critiques européennes croissantes.

Kaja Kallas tente de calmer les remous suscités par la publication de la nouvelle stratégie de sécurité américaine, résolument nationaliste, anticipant l'"effacement civilisationnel" de l'Europe. Les États-Unis restent "le plus grand allié" de

l'Union européenne, a affirmé samedi 6 décembre la cheffe de la diplomatie européenne. "Les États-Unis restent notre plus grand allié (...) nous n'avons pas toujours été d'accord sur différents sujets, mais je pense que le principe général reste le même. Nous sommes les plus grands alliés et nous devons rester unis", a-t-elle ajouté.

"L'effacement civilisationnel" de l'Europe

L'administration Trump a publié vendredi un document qui redéfinit sa "Stratégie de sécurité nationale" en ligne avec l'approche du président américain consistant à mettre "l'Amérique d'abord".

Le document s'en prend vivement aux Européens,

soutenant les affirmations de l'extrême droite selon lesquelles le Vieux continent est confronté à un "effacement civilisationnel" dû à l'immigration. Il met aussi en cause "son obsession infructueuse pour l'asphyxie réglementaire".

Un texte "inacceptable et dangereux"

"Cette administration Trump est un ennemi de l'Europe. Nous devons cesser de nous comporter en ami avec elle", a réagi vendredi l'eurodéputée Valérie Hayer. "Ce document est inacceptable et dangereux. L'administration Trump n'a pas à se mêler de nos politiques intérieures", a estimé cette élue française sur X.



"Ne disons pas aux autres peuples comment ils devraient vivre et n'acceptons pas qu'on nous fasse la leçon", a renchéri la vice-présidente de la Commission des Affaires étrangères au Parlement européen, Nathalie Loiseau (Renew Europe).

"Il n'y a pas d'autre réponse possible que de créer les conditions d'une véritable autonomie stratégique et de construire une Europe puissante, qui ne se laisse dicter par personne ses choix de société", a-t-elle ajouté dans une réaction à l'AFP.

La réaction de la Russie à la nouvelle stratégie de sécurité américaine confirme les craintes des Européens

Une réaction prévisible, mais révélatrice de la fragilité de l'ordre mondial. La Russie a salué ce dimanche 7 décembre la nouvelle stratégie de sécurité nationale des États-Unis, publiée vendredi. Ce document est traditionnellement présenté par chaque administration américaine au début de son mandat.

Ces affirmations ont déclenché de vives réactions du côté européen. « Ce document est inacceptable et dangereux. L'administration Trump n'a



pas à se mêler de nos politiques intérieures », a notamment taclé sur X l'eurodéputée et présidente du groupe centriste

Renew Europe au Parlement européen Valérie Hayer. La cheffe de la diplomatie européenne, Kaja Kallas, a tout

de même tenté d'arrondir les angles, en estimant que « les États-Unis restent notre plus grand allié (...) nous n'avons pas toujours été d'accord sur différents sujets, mais je pense que le principe général reste le même. Nous sommes les plus grands alliés et nous devons rester unis ». En revanche, « l'Europe a sous-estimé son propre pouvoir. Vis-à-vis de la Russie, par exemple (...) nous devrions avoir davantage confiance en nous », a-t-elle affirmé.

« Aucune évaluation » de la

menace russe

À l'inverse de la dernière stratégie américaine, publiée par Joe Biden en 2022, qui avait mis l'accent sur l'acquisition d'un avantage compétitif sur la Chine tout en limitant une Russie jugée « dangereuse », la nouvelle stratégie ne donne « aucune évaluation » de la menace russe, souligne auprès de l'AFP Kristine Berzina, du cercle de réflexion German Marshall Fund, basé à Washington.

Macron menace la Chine de droits de douane « dans les tout prochains mois »

Emmanuel Macron hausse le ton face à la Chine, qu'il menace de droits de douane "dans les tout prochains mois" si Pékin ne prend pas des mesures pour réduire le déficit commercial qui ne cesse de se creuser avec l'Union européenne.

"Je leur ai dit que, s'ils ne réagissaient pas, nous, Européens, serions contraints, dans les tout prochains mois, de prendre des mesures fortes (...) à l'instar des Etats-Unis, comme par exemple des

droits de douane sur les produits chinois", a déclaré le président français, de retour d'un voyage officiel en Chine, dans un entretien dans le quotidien français Les Echos, publié dimanche.

"Nous ne pouvons pas constamment importer. Les entreprises chinoises doivent venir sur le sol européen", plaide-t-il dans Les Echos.

Une dizaine de secteurs sont concernés, parmi lesquels les batteries, le raffinage de lithium,

l'éolien, le photovoltaïque, les véhicules électriques, les pompes à chaleur air-air, les produits d'électroniques grand public, les technologies de recyclage, la robotique industrielle ou encore les composants avancés.

Mais les investissements chinois en Europe "ne doivent pas être prédateurs, c'est-à-dire être faits à des fins d'hégémonie et de création de dépendances", souligne Emmanuel Macron.

De son côté, selon lui, l'UE



doit se protéger dans les secteurs les plus vulnérables des véhicules électriques chinois - et parallèlement - comme l'automobile face au rouleau compresseur "réengager une politique de compétitivité".

FRANCE :

L'ex-président Nicolas Sarkozy raconte sa détention dans « Le journal d'un prisonnier »

Après sa condamnation à cinq ans de prison ferme pour association de malfaiteurs dans l'affaire du financement libyen de sa campagne de 2007 et son incarcération de trois semaines à la prison de la Santé, Nicolas Sarkozy publie un livre ce mercredi 10 décembre intitulé *Le journal d'un prisonnier*, dont les premiers extraits viennent d'être publiés par des médias conservateurs.

Dans livre, l'ex-chef de l'Etat rapporte également un échange téléphonique avec Marine Le Pen. Nicolas Sarkozy l'avait contactée



après sa condamnation à cinq ans de prison au procès du financement libyen de sa campagne de 2007 pour la remercier d'avoir pris sa

défense. Au cours de cet échange, rapporte-t-il dans son livre, Marine Le Pen lui aurait dit : « Votre voix porte sur l'électorat populaire, vous

associeriez-vous à un quelconque front républicain lors de futures échéances électorales ?

« Ma réponse fut sans ambiguïté : "Non, et de surcroît je l'assumerai en prenant le moment venu une position publique sur le sujet" », écrit l'ancien président. Plus loin dans l'ouvrage, il juge que « le chemin de reconstruction de la droite ne pourra passer que par l'esprit de rassemblement le plus large possible, sans exclusive et sans anathème ».

L'ex-président visé par d'autres enquêtes Nicolas Sarkozy a en revanche des

mots acerbes à l'égard d'Emmanuel Macron, qu'il a rencontré peu avant son incarcération, le 21 octobre : « Je n'avais rien à lui dire et n'avais guère envie d'une discussion amicale avec lui ». « Depuis la funeste décision de dissoudre l'Assemblée nationale, nos relations s'étaient distendues (...) La méfiance s'était même installée à la suite du retrait de ma Légion d'honneur. (...) J'avais décidé en conséquence de tourner la page de notre amitié sans pour autant entrer dans une opposition systématique à sa politique », explique Nicolas Sarkozy.

GUERRE EN UKRAINE :

Zelensky dit s'être entretenu par téléphone avec les négociateurs américains

Un dernier appel entre Volodymyr Zelensky et les négociateurs américains samedi a conclu trois jours de négociations marathon à Miami entre des responsables américains et ukrainiens. Steve Witkoff et Jared Kushner ont annulé leur étape à Bruxelles en rentrant de Moscou, pour atterrir directement à Miami, d'où ils ont appelé le président ukrainien. Ils ont pressé les deux présidents en guerre à faire

les concessions nécessaires pour parvenir à un accord.

Une conversation « substantielle et constructive » : c'est ce qu'a laissé entendre Volodymyr Zelensky de son échange avec Steve Witkoff et Jared Kushner samedi soir, quatre jours après que ceux-ci ont rencontré Vladimir Poutine à Moscou, rapporte notre correspondante à New York, Carrie Nooten.

Au menu, les « questions-clés qui pourraient garantir la fin de

l'effusion de sang », et aussi, « le risque que la Russie ne tienne pas ses promesses » - depuis la violation du mémorandum de Budapest, dans lequel la Russie s'est engagée en 1994 à ne jamais envahir l'Ukraine puisqu'elle lui remettait l'ensemble de son arsenal nucléaire, Kiev a du mal à croire aux assurances de Moscou.

Moscou revendique toujours l'ensemble du Donbass

La Russie exige toujours que

l'Ukraine se retire de certaines zones du Donbass qu'elle contrôle, mais les États-Unis réfléchissent à de nouvelles propositions pour dépasser ce blocage. Autre enjeu majeur : les garanties de sécurité américaines à l'Ukraine. Une source évoque des progrès significatifs et un début d'accord, mais estime qu'il reste du travail pour s'assurer que les deux parties interprètent de la même manière le projet de garanties. De nouveaux pourparlers et réunions

avec Witkoff et Kushner sont attendus plus tard dans la semaine. Volodymyr Zelensky a dit attendre le retour des deux négociateurs ukrainiens, Roustem Oumerov, et le chef d'état-major des forces armées Andrii Gnatov, « avec un rapport détaillé » des pourparlers. « Nous ne pouvons pas tout discuter par téléphone, il est donc nécessaire de travailler en détail avec les équipes sur les idées et propositions », a-t-il indiqué.

BÉNIN :

La tentative de coup d'Etat a été mise en « échec », affirme le ministre de l'intérieur

Un groupe de militaires avait affirmé avoir « démis de ses fonctions » Patrice Talon. De son côté, l'entourage du président avait assuré qu'il était en sécurité et que l'armée reprenait le contrôle.

La tentative de coup d'Etat survenue dimanche 7 décembre au Bénin

a été mise en « échec », a annoncé le ministre de l'intérieur béninois à la télévision nationale. « Un groupuscule de soldats a engagé une mutinerie dans le but de déstabiliser l'Etat et ses institutions. Face à cette situation, les forces armées béninoises et leur hiérarchie » ont « permis de garder le contrôle de la situation et de faire échec à la manœuvre », a déclaré Alassane Seidou.

Dimanche matin, un groupe de militaires se proclamant « comité militaire pour la refondation » avait affirmé à la télévision publique avoir « délibéré et décidé ce qui suit : M. Patrice Talon est démis de ses fonctions de président de la République ».

« Il s'agit d'un groupuscule de

personnes qui ont uniquement la télévision. L'armée régulière reprend le contrôle. La ville [Cotonou, la capitale] et le pays sont totalement sécurisés, le président et sa famille aussi », avait répondu une source militaire dans l'entourage de Patrice Talon.

« Des coups de feu ont été signalés à Camp Guezo, à proximité du domicile du président de la République, M. Patrice Talon », avait prévenu l'ambassade de France au Bénin sur X. « Par mesure de sécurité, nous vous invitons à rester à votre domicile jusqu'à nouvel ordre », ajoute-t-elle dans un message adressé à la communauté française sur place.

De son côté, une source militaire avait confirmé que la situation était « sous contrôle » et que les putschistes n'avaient pris « ni le domicile du chef de l'Etat », ni « la présidence de la République ». « C'est une question de temps pour que tout rentre dans l'ordre. Le nettoyage suit bien son cours », assurait cette source,

dimanche matin. A Cotonou, la situation restait incertaine dimanche midi. Des coups de feu ont été entendus dans la capitale économique, et des soldats bloquaient l'accès au palais présidentiel. Les accès à la télévision nationale étaient bloqués par des militaires, a constaté un journaliste de l'AFP. Les accès à certaines zones, notamment au Sofitel, hôtel cinq étoiles de la capitale économique, tout comme aux quartiers regroupant des institutions internationales, étaient également interdits. Aucune présence militaire n'était toutefois signalée à l'aéroport et, dans le reste de la ville, la population vaquait à ses occupations.

Une route quasi-déserte à Cotonou, suite à la tentative de coup d'Etat contre le gouvernement du président Talon.

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) a condamné « fermement et sans équivoque la tentative de coup d'Etat ». « Le Président [de l'UA] souligne que toute forme d'ingérence militaire dans les processus politiques constitue une violation grave des principes et valeurs fondamentaux de l'Union africaine », peut-on lire dans un communiqué diffusé sur les réseaux sociaux.

L'histoire politique du Bénin est jalonnée par plusieurs coups d'Etat ou tentatives de coups d'Etat. Patrice Talon, au pouvoir depuis 2016, doit arriver en 2026 au terme de son second mandat, le maximum autorisé par la Constitution. Le principal parti d'opposition est écarté de la course qui opposera le parti au pouvoir et un opposant dit « modéré ». S'il est salué pour le développement économique du Bénin, Patrice Talon est régulièrement accusé par ses détracteurs d'avoir opéré un virage autoritaire dans un pays autrefois salué pour le dynamisme de sa démocratie.



EN A' :

Abada, la grande révélation de Doha



Dans cette Coupe arabe, où chaque détail compte et chaque duel peut basculer une rencontre, l'équipe nationale A a trouvé un nouveau patron défensif : Achref Abada. Aux côtés de Bedrane, l'enfant d'Ouargla forme aujourd'hui l'une des charnières les plus solides du tournoi.

Combativité permanente, sens du timing, calme dans la tempête, intelligence dans la lecture du jeu... Abada impressionne et s'impose comme la grande confirmation dans la défense des Verts. Abada, c'est d'abord une force mentale rare. Il gagne les duels, au sol comme dans les airs, sans jamais trembler. Il ferme les angles, anticipe, intervient proprement, contrôle l'attaquant... et surtout dégage une sérénité que la défense algérienne n'avait plus affichée depuis longtemps. Dans une EN qui n'a ni Ramos ni Maldini, Abada apparaît aujourd'hui comme un vrai patron capable d'élever le niveau, et sortir des acrobaties qui rappellent le Cannavaro des grands jours.

Sa trajectoire prouve également

qu'il est façonné par l'effort. Formé à Touggourt, au Chabab Tebesbest en Régional 2, il rejoint El-Eulma à 19 ans. D'abord dans l'équipe des espoirs, il est rapidement promu chez les seniors grâce à son sérieux et son abnégation. Convaincu de son potentiel, le président d'El-Eulma, Herrada Arras, lui offre un contrat de trois ans. Mais le club ne le paie pas : Abada récupère ses papiers via la justice et quitte El-Eulma avec la rage de prouver sa valeur. Sa meilleure étape commence alors à l'Olympique de Chlef, où Samir Zaoui, son véritable découvreur, croit en lui plus que quiconque.

Un latéral droit de métier

Ce que beaucoup ignorent, c'est qu'Abada n'était pas défenseur central au départ. Il était arrière droit. Tout bascule en 2021, lorsqu'il doit remplacer, par hasard, un joueur absent dans l'axe, c'était au MCEE, quelques jours avant que Zaoui ne comprenne que l'avenir d'Achref est dans ce poste.... L'ancien international voit chez lui ce que personne

n'avait remarqué : timing, puissance, calme, intelligence défensive. « C'est un défenseur qui a quelque chose de différent », dira plus tard Zaoui. Et les faits lui donnent raison : dès ce repositionnement, tout change. Abada devient meilleur avec des carences, à Chlef on lui reprochait de ne pas réussir ses sorties avec ballon, à l'image de ce qu'il propose actuellement avec les Verts, il est plutôt le genre à vouloir dégager le cuir, à intervenir avec une certaine agressivité qui rappelle Benlamri, le défenseur champions d'Afrique 2019, reconnaît d'ailleurs que le Ouargli est le meilleur défenseur de la L1.

La bourde sétifiennne

Le joueur avait l'occasion de donner un sérieux coup de boost pour sa carrière en optant pour l'ES Sétif en 2024, mais ça a tourné court. Après quelques séances d'entraînement lors de la préparation d'intersaison, la direction sportive (emmenée par Abdelkrim Bira), l'entraîneur Reda Bendris et le manager Abdelmoumen Djabou lui

tournent le dos, estimant qu'il "n'avait pas le niveau pour jouer en noir et blanc". Une décision qui fait encore débat à Sétif. Selon une source interne, le staff avait "préféré un autre profil" une erreur de casting aux conséquences dramatiques pour les Noir et Blanc, confrontés actuellement à tous les types de critiques, eux qui sont passés devant une pépite, qui aurait pu renflouer les caisses du club. Brisé psychologiquement, Abada résilie, revient à Chlef et répond de la manière la plus noble : par les performances. C'est là qu'il devient l'un des meilleurs défenseurs d'Algérie.

Bougherra lui conseille l'Europe

Même Madjid Bougherra, qui ne l'avait pas utilisé lors du CHAN en août dernier, prouve qu'il n'était pas totalement convaincu, reconnaît aujourd'hui sa progression fulgurante : « Abada revient de loin. Au début, on n'était pas vraiment fans de ses prestations. Mais il avait quelque chose : de la vitesse, une vraie capacité à jouer, une rapidité rare chez

un défenseur. Il doit partir en Europe, c'est là-bas qu'il progressera. » Zaoui va dans le même sens : « Abada progresse constamment. Nous avons corrigé ses carences. Il mérite beaucoup plus de lumière. » Avec la retraite annoncée d'Aïssa Mandi après la Coupe du monde, l'Algérie doit préparer la relève. Chergui, Nair, Benkara les noms circulent. Mais Abada, lui, frappe à la porte avec une force que personne ne peut ignorer. Son contrat se termine en fin de saison, l'ASO attend des offres, et plusieurs pistes s'ouvrent : l'Europe, mais aussi Al-Ahly et d'autres clubs arabes. Quoi qu'il arrive, il ne restera pas ici, il sera transféré incessamment au grand bonheur de Medouar qui réussira un autre gros transfert après celui de Soudani il y a plus de 10 ans. L'enfant d'Ouargla, celui qu'on disait « pas assez bon » pourrait bien faire cette Coupe arabe le début d'une grande histoire, sur le plan personnel et pour l'EN, Petkovic ne peut pas l'ignorer.

Liverpool : La sortie honteuse de Mohamed Salah choque l'Angleterre



Mohamed Salah n'a pas pu retenir sa colère samedi après avoir été de nouveau laissé sur le banc par Arne Slot. Mais le timing et le fond de son intervention médiatique choquent une bonne partie de la presse anglaise, qui rappelle que l'Égyptien n'a pas fait grand-chose de bon cette saison.

Qu'il est dur d'assister au déclin d'un grand joueur. Alors, imaginez le vivre... Mohamed Salah est comme tous les autres passés par là avant lui, il n'accepte pas d'être moins décisif, moins impactant, et donc moins indispensable aux yeux de son coach. Il a rongé son frein trois matches d'affilée sur le banc de touche, dont deux sans même entrer en jeu. Puis, il a dégouillé après le match nul face à Leeds (3-3). Un joueur qui n'a pas mis les

pieds sur le terrain qui s'avance en zone mixte, c'est l'assurance d'un carnage médiatique. « Il ne s'était jamais adressé aussi longtemps à la presse écrite britannique en plus de huit ans de carrière à Liverpool », ajoute The Athletic.

Le timing ne l'honore pas
Sa sortie au lance-flammes a embrasé la presse anglaise, les supporters de Liverpool, et probablement la direction des Reds. Pour The Times, « Liverpool est trop malin pour garder Mo Salah : il est temps de le vendre. La décision calculée de l'Égyptien de saper l'autorité d'Arne Slot en pleine crise, et son efficacité déclinante devant le but, facilitent la tâche des propriétaires de Liverpool ». Soit probablement l'effet inverse recherché par Salah, qui se voit comme la victime expiatoire d'un coach qui a

perdu son vestiaire et toute cohérence tactique.

« Comme si les champions de Premier League n'avaient pas assez de problèmes après un piètre résultat de seulement huit points sur les 30 derniers possibles, une guerre civile fait maintenant rage entre l'un des plus grands joueurs de l'illustre histoire du club et un entraîneur qui lutte pour sauver son poste après une chute alarmante des résultats », expose The Athletic, qui tacle sévèrement Salah en le taxant « d'égoïste et irrespectueux. Cela ne fait qu'ajouter à la négativité qui pèse sur le club à un moment difficile. Étant donné qu'il part pour la Coupe d'Afrique des Nations le week-end prochain, aurait-il vraiment été si difficile de faire bonne figure et de supporter sa situation jusqu'à plutôt que d'étaler tous ces

problèmes en public ? »

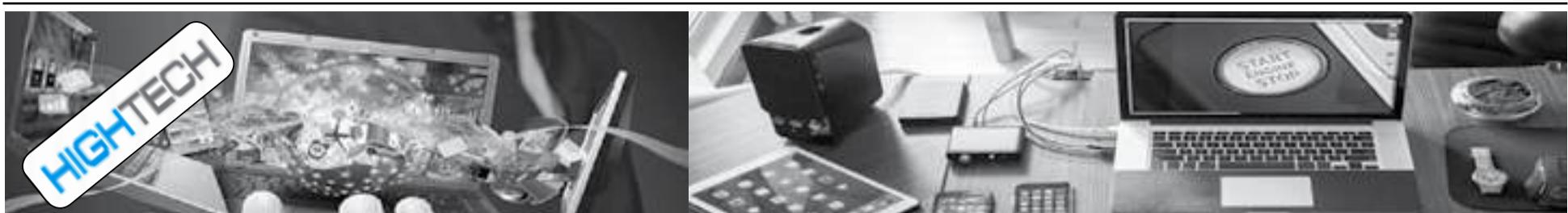
Ce n'est plus le même Salah

La saison passée, Salah s'arrêtait régulièrement devant la presse pour évoquer son avenir, alors que la prolongation de contrat tardait à se concrétiser. Il mettait la pression sur sa direction, profitant de son état de forme spectaculaire et de son impact incroyable sur la saison des Reds (34 buts et 23 passes décisives). Le board a finalement décidé de le prolonger de deux ans, malgré les 33 ans du joueur, mis sous pression par le battage médiatique et l'envie des supporters de profiter encore un peu de son génial Égyptien. Mais depuis, c'est un autre Salah que l'on voit errer sur la pelouse d'Anfield (cinq buts et trois passes décisives en 19 apparitions toutes compétitions confondues). Sans inspiration, sans motivation, presque

déconnecté de ses nouveaux partenaires, qu'il semble ne pas vouloir découvrir.

« J'ai tellement donné à ce club. Je ne devrais pas avoir à me battre chaque jour pour ma place, car je l'ai méritée », a déclaré Salah après Leeds. Mais il devrait pourtant savoir que c'est la dure loi du football, il n'y a jamais rien d'acquis, chaque saison est une nouvelle histoire.

« Il a trop souvent été en retrait des matchs. Il s'est montré peu dangereux offensivement et ses adversaires ont exploité à plusieurs reprises l'espace derrière lui, car il ne redescend pas pour épauler son latéral droit en défense », rappelle The Athletic pour donner tort à Salah. Qui après avoir tout fait pour prolonger son contrat a désormais de grandes chances de quitter Liverpool par la petite porte en janvier prochain.



Une découverte inattendue

Le cerveau des gamers se développe différemment

Les jeux vidéo ne sont pas seulement une source de divertissement. Ils peuvent aussi être un moyen d'améliorer ses capacités cognitives. C'est ce que révèle une étude menée par l'Université de Western en collaboration avec le Science and Industry Museum de Manchester. Les résultats, publiés dans le cadre du Manchester Science Festival, montrent que jouer à des jeux vidéo peut avoir un impact positif sur la cognition, mais pas nécessairement sur la santé mentale.

L'étude canadienne, intitulée «Brain and Body», a impliqué plus de 2 000 participants du monde entier. Ces derniers ont été invités à remplir un questionnaire sur leur mode de vie, suivi de jeux en ligne conçus pour mesurer différents aspects de la



cognition, tels que la mémoire, l'attention, le raisonnement et les compétences verbales. Les résultats sont surprenants : jouer à des jeux vidéo améliore les capacités cognitives, mais n'a pas d'effet notable sur la santé mentale. Selon les données recueillies, les personnes qui jouent fréquemment à des jeux vidéo (cinq

heures ou plus par semaine pour un seul type de jeu) ont des capacités cognitives équivalentes à celles de personnes 13,7 ans plus jeunes. En revanche, ceux qui jouent moins de cinq heures par semaine à divers types de jeux ont des capacités cognitives équivalentes à celles de personnes 5,2 ans plus jeunes.

Quid de l'impact sur la santé mentale ? Constat mitigé

La pratique des jeux vidéo est « associée à une amélioration des capacités cognitives, mais pas à une amélioration ou à une détérioration de la santé mentale, tandis que l'augmentation de l'activité physique est associée à une amélioration de la santé mentale, mais pas à une amélioration ou à une détérioration de la santé cognitive », explique Adrian Owen, professeur à l'université Western.

Ce sont les gamers de plus de 45 ans qui jouent plus aux jeux vidéo que les Z

L'étude a également examiné l'impact de l'exercice physique sur la santé mentale. Les participants, qui respectaient ou dépassaient les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) de 150 minutes d'activité physique par semaine, étaient 12 % plus susceptibles de ne présenter aucun symptôme de dépression et 9 % plus susceptibles de ne présenter aucun symptôme d'anxiété.

Ces différences en matière de santé mentale n'étaient pas principalement dues aux individus sévement déprimés ou anxieux dans l'étude. Au contraire, l'activité physique a eu le plus grand impact sur ceux dont les symptômes étaient légers ou absents.

Plusieurs études ont démontré les bienfaits des jeux vidéo. Et si la santé des plus jeunes est souvent questionnée, ce sont les gamers de plus de 45 ans qui jouent plus aux jeux vidéo que les Z, affirme une étude.

Ce canon laser peut abattre des drones à 650 km/h

Une première qui change la défense européenne

Le puissant canon laser britannique DragonFire refait parler de lui. Cette fois, il est parvenu à détruire des drones volant à plusieurs centaines de km/h.

C'est une première.

Des drones transformés en munition en Ukraine pour éliminer les troupes au sol. De mystérieux drones de différentes tailles qui survolent des installations sensibles, comme des aéroports ou des sites stratégiques en Europe, les drones font décidément beaucoup parler d'eux en ce moment.

Ces engins, qui sont difficiles à détecter et à neutraliser, sont considérés comme la menace aérienne la plus sérieuse en cette fin

d'année. On parle même de créer un mur antidrones en Europe et parmi les solutions efficaces pour les contrer, il y a les fameux canons laser.

La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni mènent ainsi leurs propres projets en la matière et leur développement s'accélère considérablement. Futura avait déjà évoqué le Dragonfire, un puissant rayon laser britannique, doté d'une puissance de 50 kW. Le canon a de nouveau été testé contre des drones. Mais cette fois, il s'agissait d'évaluer sa capacité à détruire des menaces qui évoluaient à très haute vitesse.

Lors de ce test mené sur les côtes écossaises, des drones ont volé à

650 km/h, soit deux fois la vitesse maximale d'une Formule 1. Et malgré cette vitesse, les engins ont pu être suivis par les capteurs du canon. Ils ont été ciblés, verrouillés, puis détruits en les grillant à coups de laser. Détruire un aéronef volant aussi vite est une première pour le Royaume-Uni et sans doute aussi en Europe. La France a déjà mené des essais en mer avec un canon laser, mais il s'agissait de détruire de petits drones qui volaient assez lentement.

Un canon taillé pour les navires de la Navy

Sur une vidéo publiée par le UK Defense Journal, on peut voir ce canon trapu - accompagné de



plusieurs containers - positionné en bord de mer. Des images issues des moniteurs de contrôle montrent également les séquences de suivi et de tir. Le Dragonfire a

été développé par l'industriel de la défense MBDA. Il se destine essentiellement aux navires de la Royal Navy pour assurer leur défense.

Le lecteur de bande renaît

Dans son atelier, un passionné d'informatique rétro a ressuscité la bande perforée en créant une version remise au goût du jour. Ce projet un brin surprenant, baptisé Putapre, redonne vie à une technologie que même des informaticiens n'ont peut-être jamais vue fonctionner. Avant que les disquettes puis les clés USB envahissent nos bureaux, les premières machines déchiffraient des rubans de papier troués. Ces bandes perforées ont depuis longtemps cédé la place

aux supports magnétiques. Pourtant, Skyriver a décidé de leur offrir une seconde jeunesse. Pour ce faire, il a conçu un lecteur de bande perforée fonctionnel avec les technologies d'aujourd'hui, en abandonnant les mécanismes à contact des vieux appareils au profit d'un système optique plus épuré.

Un passionné d'informatique ravive l'utilisation de la bande perforée

Le Putapre repose sur un ensemble réduit de composants : un micro-

contrôleur PIC18 8 bits connecté en USB, un phototransistor et une LED infrarouge. Le système utilise un faisceau lumineux traversant les perforations de la bande, tandis que le capteur enregistre les variations pour permettre la lecture.

Skyriver indique que l'équilibrage entre l'intensité de la LED et la sensibilité du phototransistor a nécessité de nombreux ajustements afin d'éviter les déclenchements indésirables et d'obtenir des transitions fiables. La réduction

de la diaphonie entre canaux a demandé plusieurs modifications matérielles. Le choix du papier s'est également révélé important, certains supports réagissant différemment au passage de la lumière. Pour maintenir la bande alignée devant la LED et le capteur, Skyriver a conçu un guide imprimé en 3D. Cette pièce empêche tout déplacement du support lors de l'avancement et stabilise le trajet optique. Ces ajustements ont été nécessaires pour obtenir une lecture régulière.

Sur le plan logiciel, les fonctions se limitent pour l'instant aux opérations essentielles, même si des améliorations sont visiblement prévues. La vitesse demeure quant à elle relativement modeste : environ cinquante octets par seconde. C'est plus rapide que les anciens lecteurs à contact, certes, mais on reste loin des débits actuels. Skyriver songe même à créer une perforatrice compacte pour produire des bandes sans recourir à des fichiers vectoriels et des découpeuses laser.



Clôture du 1er colloque national «Emir Abdelkader» des doyens et pionniers des Scouts musulmans algériens

Les activités de la première édition du Colloque national «Emir Abdelkader» destiné aux doyens et pionniers des Scouts musulmans algériens (SMA) ont pris fin, dimanche à la Maison de la Culture «Abi Rass Ennaceri» de Mascara, dans le cadre de la commémoration du 193 ème anniversaire de la première allégeance au fondateur de l'Etat algérien moderne.

La clôture de cette manifestation, organisée deux jours durant par le commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens de Mascara, a été marquée par une cérémonie de distinction en l'honneur de 116 doyens et pionniers de cette organisation



scoute, représentant 58 wilayas ayant pris part au colloque.

Benaoumer

Benkadi, a indiqué dans son allocution que ce colloque a permis de créer un espace de rencontre, de connaissance mutuelle et d'échange d'expériences entre les doyens et pionniers des scouts à travers l'ensemble du pays.

Il a souligné que l'événement a également offert aux délégations participantes l'occasion de découvrir les sites historiques et archéologiques de la wilaya de Mascara liés à la résistance de l'Emir Abdelkader et à son parcours national. M. Benkadi a ajouté que cette première édition a connu un «franc succès», en raison de la participation record

de représentants des scouts venant de toutes les wilayas du pays. Il a annoncé que la prochaine édition verra une extension de la participation pour inclure les chefs de troupes scoutes au niveau national.

Le colloque a englobé plusieurs activités intellectuelles, culturelles, artistiques et touristiques, notamment des expositions dédiées à la lutte de l'Emir Abdelkader, des visites de sites historiques, ainsi que des conférences animées par des chercheurs sur son parcours. La troupe scoute «El-Amel» de la commune de Ghriss a également présenté des chants patriotiques rendant hommage au fondateur de l'Etat algérien moderne.

Le rôle du théâtre dans le soutien des causes justes de libération mis en avant

Les participants à une rencontre organisée dans le cadre du Festival international du théâtre du Sahara (1-7 décembre) à Adrar, ont mis en avant le rôle du théâtre comme forme d'art efficace de résistance et de soutien aux causes justes de libération dans le monde.

Lors de cette rencontre tenue à la bibliothèque principale de lecture publique, Dr Mohamed Sayed Ahmed (Soudan) a, dans une communication intitulée «Le théâtre résistant au colonialisme et aux dictatures», retracé les grandes étapes de l'émergence du théâtre dans les pays arabes en général et au Soudan en particulier, en mettant l'accent sur la contribution du 4e art à la lutte contre le colonialisme et à l'éveil

de l'esprit de libération chez les peuples.

De son côté, l'enseignant palestinien Ahmed El-Bassiouni de l'Université de Chlef a souligné la dimension nationale, révolutionnaire et militante du théâtre palestinien né dans des conditions d'occupation et d'exil, résistant aux tentatives de division des rangs du peuple, en prenant par exemple la pièce «Des cris de Ghaza».

Il a, à cette occasion, salué l'organisation de cette manifestation culturelle et son hommage à la Palestine, y voyant une traduction de «la ferme conviction de l'Algérie dans son soutien à la cause palestinienne», a-t-il dit.



Pour sa part, Dr. Achour Serga de l'Université de Ghardaïa a mis en exergue le rôle du théâtre dans la confrontation au colonialisme et la préservation de l'identité nationale, sous ses dimensions psychologiques, sociales et anthropologiques.

Le même intervenant a également insisté sur l'importance de porter à la scène des œuvres puisant dans la mémoire nationale, à l'image des explosions nucléaires françaises à Reggane (Adrar), tout en soulignant l'importance d'accompagner le développement

des nouvelles technologies dans le domaine théâtral.

L'artiste Mohamed Cherhal a, quant à lui, rappelé le rôle du théâtre algérien dans la promotion de la conscience nationale et la lutte contre toutes les formes de violence et d'extrémisme durant la Décennie noire, évoquant des performances telles que «Bit Ennar» et «Melodia». Le théâtre, selon lui, demeure un mode de résistance continu face aux aspects négatifs de la vie quotidienne.

Les activités du Festival se poursuivront par une série de rencontres et représentations théâtrales à travers différents espaces culturels de la wilaya, selon les organisateurs.

Nominations aux Golden Globes «Wicked partie II», «Hamnet», «Sinners» et «Une bataille après l'autre» favoris

Le deuxième opus de la comédie musicale Wicked, le drame sur une tragédie de la vie de Shakespeare Hamnet et le thriller Sinners sont attendus lundi 8 décembre aux premières places lors de la révélation des nominations pour les Golden Globes, antichambre des Oscars. La 83e édition aura lieu le 11 janvier 2026, à Beverly Hills (Californie).

Le très politique Une bataille après l'autre, dernier film de Paul Thomas Anderson avec Leonardo

DiCaprio, pourrait aussi être bien placé.

«Cette année aux Golden Globes, c'est dans la catégorie comédie ou comédie musicale que se concentrent le prestige et la concurrence», selon Clayton Davis, spécialiste des récompenses pour le magazine américain Variety.

Wicked partie II, conclusion de l'adaptation de la comédie musicale à succès, fait figure de favori dans ces nominations aux Golden Globes. Ariana Grande

reprend dans le film son rôle de la pétillante Glinda, avec à ses côtés Cynthia Erivo, qui joue Elphaba, la sorcière à la peau verte devenue une rebelle en exil. Les deux actrices sont en bonne place pour prétendre à une récompense. «Cynthia Erivo est dans une catégorie très compétitive», affirme cependant Clayton Davis, affirmant que Wicked est «le choix du public». Cette année, les catégories principales passent de cinq à six nominations.

Wicked devra aussi jouer des

coudes, côté comédies, avec Marty Supreme, dans lequel jouent Timothée Chalamet et Gwyneth Paltrow, ou encore le thriller Bugonia. Le réalisateur Yorgos Lanthimos signe là un nouveau film avec les acteurs Emma Stone et Jesse Plemons, qui pourraient faire partie des nommés lundi.

Contrairement à d'autres prix, comme les Oscars, les films dramatiques sont aux Golden Globes dans une catégorie séparée des comédies.

Et, côté drames, Hamnet semble se démarquer cette année. Dirigé par la réalisatrice oscarisée Chloé Zhao, le film met en scène l'acteur Paul Mescal dans le rôle de l'auteur britannique William Shakespeare. Cette adaptation d'un roman de Maggie O'Farrell explore de manière fictive le deuil d'Agnes et William Shakespeare après la mort de leur fils Hamnet. Un nom qui, selon les chercheurs, aurait été impossible à distinguer de «Hamlet» dans l'Angleterre élisabéthaine.



Musée du Louvre

Plusieurs centaines d'ouvrages de la bibliothèque des antiquités égyptiennes ont été endommagés par une fuite d'eau

«Aucun ouvrage patrimonial n'est concerné par ce dégât», a souligné l'administrateur général adjoint du musée, précisant que, «à ce stade, nous n'avons pas de pertes irrémédiables et définitives sur ces collections».

Un signe inquiétant de plus sur l'état du plus grand musée du monde. Une fuite d'eau survenue le 26 novembre a endommagé plusieurs centaines d'ouvrages de la bibliothèque des antiquités égyptiennes du Louvre, a annoncé dimanche 7 décembre le musée parisien à l'AFP, confirmant une information du média La Tribune de l'Art. «Entre 300 et 400 ouvrages» ont été touchés par cette fuite d'eau, a déclaré Francis Steinbock, administrateur général adjoint du

musée, précisant qu'il s'agissait de «revues d'égyptologie» et de «documentation scientifique» utilisées par les chercheurs. Ces ouvrages reliés datent de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. «Aucun ouvrage patrimonial n'est concerné par ce dégât», a-t-il souligné, expliquant que, «à ce stade, nous n'avons pas de pertes irrémédiables et définitives sur ces collections». Ce sont «des documents extrêmement utiles et très consultés» mais «pas du tout uniques au monde», a-t-il ajouté, «ils vont sécher, on va les envoyer chez le relieur pour les remettre en état, puis ils seront remis sur étagère».

Selon le Louvre, la fuite d'eau a été découverte le 26 novembre vers 20h45 dans le réseau hydraulique qui alimente les équipements de chauffage et de

ventilation de la bibliothèque, située dans l'aile Mollien. Elle est due à l'ouverture par erreur d'une vanne de ce système qui a provoqué une fuite d'une canalisation au plafond de l'une des salles.

Des travaux prévus à partir de septembre

«En obsolescence totale», ce réseau hydraulique est coupé depuis plusieurs mois et doit être remplacé à partir de septembre 2026, a expliqué Francis Steinbock, dans le cadre de gros travaux qui doivent s'étaler sur plusieurs mois. «Nous allons renforcer les sécurités de manière à éviter toute erreur humaine» d'ici là, a-t-il ajouté, qualifiant l'incident «d'extrêmement regrettable». Une enquête interne est en cours pour déterminer les causes précises ayant mené à



cette fuite. Dans la tourmente depuis le spectaculaire cambriolage du 19 octobre, le Louvre a également dû fermer en novembre une galerie en raison de la vétusté de l'édifice. Pour financer sa modernisation, son conseil d'administration a récemment approuvé une hausse de 45% du prix d'entrée pour les visiteurs extra-européens, à compter de 2026. Le Louvre espère tirer de cette hausse des recettes supplémentaires pour répondre aux problèmes structurels de l'édifice.

Martin Parr, célèbre photographe britannique, est décédé à 73 ans

Martin Parr était célèbre pour ses clichés dépeignant avec humour le quotidien de ses compatriotes

Le photographe britannique Martin Parr, célèbre pour ses clichés dépeignant avec humour le quotidien de ses compatriotes du Royaume-Uni, est décédé samedi à l'âge de 73 ans, a annoncé sa fondation dimanche dans un communiqué.

« C'est avec une grande tristesse que nous annonçons que Martin Parr (1952-2025) est décédé

[samedi] à son domicile à Bristol », a-t-elle annoncé en même temps que Magnum Photos, agence pour laquelle le photographe avait longtemps travaillé.

Une critique du consumérisme
Corps cramoisis par le soleil, garden parties chapeautées... Martin Parr a accédé au rang de star grâce à son esthétique reconnaissable, avec gros plans et couleurs saturées, sa touche british et ses thèmes de prédilection, comme le tourisme de masse ou le consumérisme.

Son influence dépasse largement le cercle des amateurs de photographie, même si son œuvre presque documentaire, parfois taxée de kitsch, lui a valu d'avoir autant d'admirateurs que de détracteurs.

C'est au milieu des années 80 qu'il se fait remarquer avec Last Resort, clichés de vacanciers de la middle class à Brighton, qui préfigure la suite de son œuvre, avec son recours au flash même en extérieur.



« Emily in Paris » : L'acteur Jeremy O. Harris arrêté au Japon pour possession de drogue

L'acteur et dramaturge Jeremy O. Harris, connu pour une apparition dans la série « Emily in Paris » a été arrêté au Japon pour possession d'amphétamine. Jeremy O. Harris, connu pour une apparition dans la série Emily in Paris diffusée sur Netflix et une pièce de théâtre plusieurs fois nominée aux Tony Awards, a été arrêté au Japon pour possession de drogue, selon des médias locaux.

Immédiatement arrêté par la police

L'acteur et dramaturge américain, qui jouait un créateur de mode



dans Emily in Paris, est arrivé à l'aéroport de Naha, dans le sud du pays, le 16 novembre, et des douaniers ont trouvé 0,78 gramme d'une substance cristalline jaune contenant de la MDMA (amphétamine) dissimulée dans un sac, a rapporté jeudi le Okinawa Times.

Harris était arrivé dans la région d'Okinawa via Taïwan après avoir quitté le Royaume-Uni dans le but de faire du tourisme, selon la chaîne locale RBC. L'homme de 36 ans a été immédiatement arrêté par la police.

En 2018, la pièce Slave Play de Jeremy O. Harris avait obtenu

un record de 12 nominations aux Tony Awards, récompenses attribuées au théâtre aux Etats-Unis. Il est également coproducteur d'Euphoria, la populaire série HBO.

Des lois strictes au Japon

Le Japon dispose de lois strictes sur la drogue et la possession de stupéfiants peut entraîner une peine de prison. En septembre, Takeshi Niinami avait démissionné de son poste de PDG du groupe de boissons Suntory après avoir été mis sous enquête concernant son implication dans l'envoi de produits des États-Unis au Japon.



Hypertension et alimentation : Quels sont les bienfaits du kaki ?

Riche en potassium, le kaki – fruit d'automne savoureux mais souvent méconnu – contribue à la régulation de la pression artérielle. Un allié santé à mettre au menu des personnes hypertendues ! Éclairage avec le Dr Hélène Lelong, hypertensiologue à l'Hôtel-Dieu, à Paris. Maladie chronique la plus fréquente en France, l'hypertension artérielle touche près d'un adulte sur trois dans l'Hexagone. Lorsqu'elle n'est pas contrôlée, cette pathologie silencieuse constitue l'une des principales causes de complications cardiovasculaires ou neurodégénératives (infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral, maladie d'Alzheimer...). Une alimentation équilibrée, riche en potassium et pauvre en sodium, permet d'abaisser les chiffres de la pression artérielle. Parmi les aliments à privilégier, le kaki regorge de bienfaits...

Hypertension artérielle : de quoi parle-t-on ?

L'hypertension artérielle (HTA) est une élévation anormale et durable de la pression du sang dans les artères. « C'est la force qui s'exerce sur la paroi de nos artères, explique la Dre Hélène Lelong. Lorsque celle-ci est trop importante, cela abîme les vaisseaux sanguins et nos organes sont moins bien vascularisés. Par ailleurs, une pression artérielle continuellement élevée augmente le travail du cœur et peut progressivement mener à l'insuffisance cardiaque. D'où l'importance de dépister cette pathologie et de la prendre en charge rapidement. »

Quels sont les facteurs de risque ?

Le vieillissement - qui favorise la perte d'élasticité des artères - constitue le premier facteur de risque non modifiable d'hypertension artérielle. « En revanche, d'autres facteurs, liés aux habitudes de vie, peuvent être corrigés, souligne la spécialiste. Une consommation excessive de sel, une alimentation trop pauvre en fruits et légumes, le surpoids, la sédentarité, le tabac ou encore l'alcool. » Et de poursuivre : « On sait aujourd'hui qu'il n'y a pas de fatalité et qu'on peut retarder



le moment d'être hypertendu grâce à son hygiène de vie notamment l'alimentation et une activité physique régulière. » HTA: comment la diagnostiquer? L'hypertension artérielle apparaît insidieusement et silencieusement. « Si elle n'est pas traitée, elle peut, à terme, entraîner des complications graves au niveau cardiovasculaire, cérébrovasculaire ou au niveau de certains organes cibles (rein, rétine...). L'évolution vers ces complications est généralement lente, mais peut être accélérée si d'autres facteurs de risque (hypercholestérolémie, diabète...) coexistent et ne sont pas traités ou contrôlés », indique l'Inserm. Faire mesurer sa tension chez le médecin généraliste ou en pharmacie permet de connaître ses chiffres. « Au-delà de 140/90 on considère que les valeurs sont trop élevées, mais cela ne suffit pas à poser le diagnostic d'hypertension artérielle, explique la Dre Hélène Lelong. En effet, certains patients sont sujets à l'effet "blouse blanche" et présentent des chiffres plus élevés en cabinet que chez eux. L'hypertension doit être confirmée par l'automesure sur trois jours — trois mesures consécutives sur le même bras, matin et soir, avec un appareil validé — ou par une mesure ambulatoire sur 24 heures. Si la moyenne des tensions en automesure est supérieure à 135/85, l'hypertension est confirmée. »

Nutrition : pourquoi le

kaki est-il bénéfique pour l'hypertension ? Quels sont ses bienfaits ?

Originaire d'Asie de l'Est, notamment de la Chine et du Japon, le kaki est sucré, juteux et riche en fibre. En France, il est cultivé dans les régions méditerranéennes, principalement en Provence et en Corse. Le fruit du plaqueminier, à la belle couleur orangée, est disponible sur nos étals de septembre à décembre. Le kaki est riche en antioxydants. Fruit à la chair orangée, le kaki contient de nombreux antioxydants tels que l'acide ascorbique, les caroténoïdes et divers polyphénols. Ses tanins exerçaient plusieurs effets biologiques impliquant des activités antioxydantes, anti-inflammatoires, antitumorales, antihypertensives et antidiabétiques. Des effets, pour l'instant, essentiellement démontrés *in vitro* ou dans des études animales. Cefruitestaussiricheenpotassium. Le kaki est également riche en potassium (environ 160 mg pour 100 g), un minéral qui contribue au maintien d'une pression sanguine normale. Le kaki est riche en potassium, comme la plupart des fruits et légumes, ce qui fait son intérêt dans une alimentation destinée à contrôler l'hypertension artérielle. Dre Hélène Lelong Hypensiologue Il en contient toutefois moins que le melon (380 mg/100 g), le cassis cru (330 mg/100 g) ou encore la banane (320 mg/100 g).

Il contient des fibres... Le kaki renferme des fibres solubles, notamment de la pectine, qui participent au contrôle de la glycémie en ralentissant l'absorption des glucides. Il a un indice glycémique modéré. L'index glycémique du kaki est modéré (environ 50), mais sa teneur en sucres augmente lorsque le fruit est très mûr. Les personnes diabétiques doivent donc le consommer avec modération.

Et l'extrait de feuille de kaki ?

Un essai randomisé en double aveugle contre placebo - The effects of a persimmon leaf oral supplement (Persimonal®) on cardiovascular health: a randomized double-blinded, placebo-controlled study, 2023 - suggère qu'un supplément de feuille de kaki pourrait contribuer à réduire la pression artérielle systolique et à améliorer le profil lipidique chez des personnes présentant une tension artérielle limite ou des facteurs de risque cardiovasculaire. Cependant, cette étude concerne un extrait de feuille standardisé, et non la consommation de kaki frais, et les participants n'étaient pas des patients atteints d'hypertension avérée.

Combien de kaki peut-on manger par jour ? Comment manger ce fruit ?

Un kaki par jour pendant la saison est suffisant pour profiter de ses bienfaits. Vous pouvez déguster sa chair à la petite cuillère, la mélanger à un yaourt nature pour un dessert naturellement sucré, ou l'ajouter dans une salade de roquette, de noix et de feta.

Quel est l'impact de l'alimentation sur l'hypertension artérielle ?

De nombreuses études montrent qu'un changement alimentaire peut abaisser significativement la pression artérielle. « Le régime DASH, par exemple, diminue la pression artérielle en sept à quatorze jours, affirme le Dr Hélène Lelong. La difficulté est de le tenir dans le temps. »

Le régime DASH - pour Dietary approaches to stop hypertension - conseille de consommer :

- des fruits et des légumes, riches en potassium, fibres et antioxydants : épinards, brocoli, patate douce, artichaut, avocat, carottes, bananes, oranges, kaki...
- des glucides à index glycémique bas : légumineuses (lentilles, haricots secs...)
- et céréales complètes (riz complet, quinoa...)
- des produits laitiers pauvres en matières grasses : yaourts natures, fromage blanc ;

- des protéines maigres : volaille, poisson, tofu et autres sources végétales ;
- des fruits à coque non salés en quantité modérée : pistaches, noix, amandes...

Plus de potassium vs moins de sodium. Un régime alimentaire pauvre en sodium et riche en potassium, associé à une activité physique régulière, contribue à diminuer la tension artérielle. « Notre alimentation est beaucoup trop salée, rappelle le Dr Hélène Lelong. Nous consommons entre 8 et 10 grammes de sel par jour quand l'OMS en préconise moins de 5 grammes. La façon dont nous mangeons a une réelle influence sur notre tension. En retenant l'eau, le sel augmente le volume sanguin à traiter par le système cardiovasculaire et peut faire grimper la pression dans les artères. Pour être efficace, la diminution du sel doit être couplée à une augmentation du potassium d'origine végétale. » D'où l'importance d'enrichir son alimentation en fruits et légumes...



5 idées déco pour mettre de la couleur dans sa cuisine

Pièce à vivre essentielle de la maison, elle incarne la convivialité. Après des années de sobriété, la cuisine revient sans retenue aucune, pour notre plus grand plaisir.

Longtemps dominée par une esthétique sobre et fonctionnelle, la cuisine s'impose aujourd'hui comme un espace de créativité décorative. Les tendances actuelles révèlent un goût affirmé pour les couleurs audacieuses, les matériaux contrastés et les formes originales. On y retrouve un savant mélange de classique revisité et de modernité assumée, où chaque élément – du papier peint graphique au carrelage plein mur, en passant par les teintes profondes ou poudrées – participe à créer une ambiance personnalisée et chaleureuse. Plus qu'un lieu de préparation des repas, la cuisine devient un véritable lieu de vie à part entière. Oser le papier peint dans la cuisine pour un effet déco immédiat. Malgré une base classique - sol traditionnel en tomettes, crédence blanche et mobilier bleu ciel -

cette cuisine en jette ! La raison ? Un papier peint audacieux avec ses rayures en vaguelettes, posé sur toute la moitié supérieure du mur. Quant au mobilier, il est coloré certes, mais ses lignes et son design restent sobres.

Le détail qui change tout : une suspension en métal de style industriel couleur jaune pétard vient contraster avec les tons pastel du mur.

Des couleurs foncées pour une cuisine compacte et élégante

Une façon élégante d'apporter de la couleur tout en restant sobre est de miser sur des teintes foncées, comme ici, un beau bleu profond. Le mobilier dessine un cadre, formant une niche qui entoure le plan de travail ainsi qu'une série de petits rangements hauts, le tout blanc immaculé. Seules quelques ponctuations de noir, comme le marbre de la crédence et les accessoires bousculent cette harmonie avec le plus grand chic. C'est malin : le four et le micro-ondes, presque en ton sur ton, rassemblés sur le côté, se fondent quasiment dans le décor.

Habiller les murs de carrelage



coloré

On exploite une belle hauteur sous plafond avec un décor façon damier multicolore. Ici, le carrelage recouvre la totalité du mur. Il fait office de crédence et se prolonge jusqu'au plafond. Un choix malin dans une cuisine aux placards blancs. En effet, ce type de façade premier prix permet un aménagement économique.

Astuce budget : pour éviter de plomber votre porte-monnaie, guettez les lots de faïence avec des micros défauts dans les grandes surfaces de bricolage,

vous pourrez faire des affaires.

Repeindre la crédence : une astuce facile pour un relookage express

La crédence est repeinte avec le même coloris beige rosée que le mur et l'étagère. Une teinte poudrée qui illumine le reste du mobilier. Cette réalisation toute en douceur, nécessite l'application d'une sous-couche spécial carrelage pour une finition et une durabilité optimale.

Adopter le vert forêt, la couleur incontournable de la cuisine moderne

C'est LA nouvelle couleur tendance du moment. Elle fait un retour fracassant dans nos intérieurs et la cuisine n'y échappe pas ! Ouverte sur le salon, elle s'invite sur les façades des éléments de rangement, y compris pour l'ilot central. Ici les détails font la différence pour une touche discrètement seventies : angles arrondis, étagères et joues de meuble finition noyer, vitrines en verre légèrement fumé.

Notre conseil : On n'hésite pas à l'accessoiriser avec des objets décoratifs, vases, livres, tableaux...

Le bleu Klein s'invite dans la cuisine pour un effet waouh garanti

Il fallait oser ! Le bleu Klein dans une cuisine est plutôt inattendu. Ici, il est sublimé par un décor mural recouvert de motifs qui s'apparentent à de grandes traces de pinceau. Le meuble en hauteur ainsi que la suspension tressée et les chaises en bois blond insufflent une touche de modernité et apaisent l'ensemble.

Votre visage est bouffi le matin au réveil ? Voici LA meilleure astuce pour le décongestionner

Réveil difficile devant le miroir ? Votre visage semble avoir doublé de volume pendant la nuit ? Pas de panique, ce gonflement matinal est fréquent et se traite plus facilement qu'on ne le croit. Et la solution est un allié redoutable pour décongestionner le visage par magie !

Le matin, le miroir peut parfois nous jouer des tours. On se regarde et voilà que les traits sont gonflés, les yeux paraissent lourds et le visage tout entier semble avoir pris du volume pendant la nuit. Ce phénomène est loin d'être rare et touche chacun d'entre nous. Selon le Dr Marisa Garshick, dermatologue, interviewée par le magazine Parade, il s'agit souvent de la présence de liquide dans les couches superficielles de la peau, ainsi que de l'accumulation de liquide dans le tissu sous-cutané.

Entre excès de sel, nuits trop courtes, allergies ou petits déséquilibres hormonaux, plusieurs éléments du quotidien peuvent s'ajouter et donner à notre visage un aspect gonflé dès le réveil. Heureusement, il existe une solution simple et immédiate : le froid. Plus qu'un effet



«glaçon», il agit directement sur les gonflements en resserrant les vaisseaux sanguins et en réduisant l'inflammation du visage.

Pourquoi notre visage paraît gonflé au réveil ?

La bonne nouvelle c'est que se réveiller avec le visage gonflé, ce n'est pas une fatalité. Dans la plupart des cas, cela s'explique par une rétention d'eau et d'inflammation des tissus, accentuées par nos habitudes. Le Dr Marisa Garshick, explique que «lorsque le corps retient l'eau ou réagit à des allergènes,

les zones délicates du visage sont particulièrement sujettes à paraître bouffies.»

Plusieurs éléments du quotidien peuvent alors amplifier ce phénomène. Nuit trop courte, mauvaise position de sommeil, allergies saisonnières ou irritations cutanées et même votre assiette... sont autant de facteurs qui jouent un rôle. Côté alimentation, l'excès de sel, les produits laitiers ou les aliments riches en histamine comme les fromages affinés ou les aliments fermentés peuvent



accentuer la rétention d'eau et amplifier les poches. Sans oublier les déséquilibres hormonaux ponctuels qui rendent parfois le visage encore plus sensible au gonflement. Comprendre ces causes, c'est déjà poser la première pierre pour retrouver un teint frais et reposé.

Gua sha, rouleau, patch... Le froid est le secret pour réveiller le visage

Au contact du froid, leffet sur votre peau est immédiat : inflammation apaisée, rétention d'eau réduite et teint qui retrouve instantanément fraîcheur et éclat. Mais attention, toutes les routines vues sur les réseaux sociaux ne sont pas à reproduire. Le fameux bain de glace pour le visage en est un parfait exemple. Bella Hadid peut adorer, mais pour la plupart d'entre nous, c'est trop extrême et risqué pour la peau.

Mieux vaut miser sur des gestes doux, réguliers et ciblés à la fois efficaces et sans danger.

Le froid pour un massage rapide Les gua sha ou rouleaux de jade ne sont pas que jolis objets déco. Placés quelques minutes au réfrigérateur, ils deviennent des armes anti-gonflement redoutables. «Ces outils exercent une pression légère et ciblée le long des voies lymphatiques, ce qui contribue à réduire l'enflure dans des zones comme les joues et la mâchoire», précise le Dr Maccarone, interrogé également par le magazine Parade. Quelques légers mouvements, du bas vers le haut et de l'intérieur vers l'extérieur, et votre visage se détend mais surtout votre peau retrouve la fermeté !

Miss Provence s'excuse après ses propos polémiques sur le Top 12 de Miss France 2026



Dans la soirée du samedi 6 décembre, une vidéo diffusée sur X dévoilait Miss Provence en train de tenir des propos insultants sur le Top 12 de Miss France 2026. Au lendemain des faits, Julie Zitouni a pris la parole afin de présenter publiquement ses excuses.

L'élection Miss France 2026 s'est (encore) accompagnée d'une terrible controverse... Après la polémique des vacances des Miss (durant lesquelles certaines Miss régionales ont dû être rappelées à l'ordre), une nouvelle mésaventure a enflammé les réseaux sociaux ! En effet, dans la soirée du samedi 6 décembre, Miss Aquitaine (qui n'a pas été qualifiée dans le Top 12 du concours de beauté) s'est plainte, sur ses

réseaux sociaux, du classement. Et dans une vidéo relayée par le blogueur Aqababe sur X, les internautes ont ainsi pu découvrir des images sur lesquelles elle se plaint de la cérémonie en compagnie de Miss Provence.

« Désolée, mais qu'est-ce que c'est que ce top 12 ? », s'est ainsi étonnée Aïnhoa Lahitete dans une vidéo, avant d'ajouter : « Je ne veux pas faire ma rageuse hein mais... C'est quoi ce top 12 s'il vous plaît ? Allo la terre ! » Des propos auxquels Miss Provence a ajouté : « Toutes des grosses pxtes. » Au lendemain des faits, Julie Zitouni (Miss Provence) s'est saisie de ses réseaux sociaux afin de réagir à la polémique. Et très vite, la jeune femme est revenue sur les propos qu'elle a tenus au sujet des autres candidates. « Les

mots que j'ai prononcés sont maladroits et ne reflètent absolument pas ce que je pense des candidates », a-t-elle tenu à rectifier dans sa story Instagram, ce dimanche 7 décembre. Avant d'ajouter : « J'ai utilisé le mot 'pxtes' dans un sens familier qui, dans ma manière de parler, signifiait simplement 'les veinardes', 'les chanceuses'. Ce n'était pas une insulte. » Une prise de parole dans laquelle cette dernière a précisé qu'elle s'est personnellement excusée auprès des candidates qu'elle a maladroitement insultées. « Je prends la responsabilité de cette maladresse. Je regrette profondément que mes mots aient été interprétés comme un manque de respect car ce n'était absolument pas mon intention », a-t-elle conclu.

Vanessa Hudgens a accouché de son 2e enfant Son message poignant depuis la maternité

Carnet rose pour Vanessa Hudgens. Samedi 29 novembre, la star d'High School Musical a annoncé la naissance de son deuxième enfant dans un émouvant message posté sur Instagram depuis sa chambre de maternité.

Carnet rose ! samedi 29 novembre, la star de High School Musical a révélé qu'elle et son mari, le joueur de baseball Cole Tucker, accueillaient leur deuxième enfant. À 36 ans, la Californienne a parcouru un long chemin depuis son rôle iconique de Gabriella Montez. Entre cinéma, comédies musicales et projets personnels, la jeune femme semble avoir trouvé son équilibre loin de l'agitation hollywoodienne avec son

cher et tendre. Sur Instagram, la comédienne a publié un cliché où elle apparaît dans son lit, à la maternité. Au naturel, Vanessa Hudgens attrape la main de son conjoint avec un adorable sourire sur le visage. Une photo pleine de simplicité, à l'image de celle qui cultive la sincérité.

Pour accompagner l'image, la jeune maman a écrit un touchant message : « Eh bien... Je l'ai fait. J'ai eu un autre bébé !!! », a annoncé Vanessa Hudgens. Avant d'exprimer son admiration pour le corps féminin : « Quel parcours incroyable que l'accouchement. Un grand bravo à toutes les mamans. C'est vraiment incroyable ce que notre corps est capable de faire. » Quelques mots pour rendre hommage à



toutes les femmes et à la puissance de la maternité. Des milliers de messages ont rapidement déferlé sous le post pour féliciter la mère de famille.

Vanessa Hudgens et Cole Tucker

: un amour de conte de fée Vanessa Hudgens et Cole Tucker filent le parfait amour depuis leur rencontre : fiançailles fin 2022, mariage romantique à Tulum en 2023 et maintenant deux enfants ! Depuis l'été 2024, le couple est déjà parent d'un premier enfant, dont ils préservent l'identité. Une naissance qui les a tellement comblés, au point de remettre le couvert quelques mois après ! En juillet dernier, la star avait dévoilé sa grossesse dans une série de clichés tout en douceur : un décor champêtre, des tenues blanches assorties et un ventre déjà bien arrondi. Et le conte de fée continue pour la star...

Meghan Markle pas tendre avec Kate Middleton dans un extrait de sa série Netflix

Meghan Markle continue de se mettre en scène dans sa série «With Love, Meghan», diffusée sur Netflix. Dans son dernier épisode, consacré à ses préparatifs pour les fêtes de Noël, la femme d'Harry n'a pas pu s'empêcher de faire un commentaire sur le «dress code» de la cour royale britannique, qu'incarne parfaitement sa belle-sœur Kate Middleton, avec qui elle est toujours en froid.

L'approche des fêtes de Noël est d'ordinaire l'occasion idéale pour enterrer la hache de guerre et profiter de moments chaleureux en famille, en laissant les querelles de côté. Peut-être pour les familles ordinaires... mais certainement pas pour la famille

royale britannique. Depuis plusieurs années, celle-ci se retrouve écartelée entre le couple exemplaire formé par le prince et la princesse de Galles, Kate et William, et le clan du petit frère rebelle, Harry, et de sa femme Meghan. En octobre 2019, les parents d'Archie et Lilibet ont fait un véritable pied de nez à l'étiquette des Windsor en claquant la porte de la monarchie pour s'établir à Los Angeles, terre natale de la belle-fille du roi Charles.

Depuis ce jour-là, l'heure de la réconciliation entre les deux frères ne semble toujours pas à l'ordre du jour. Dans ses apparitions à la télévision américaine, l'ancienne actrice de Suits n'hé-

site pas à égratigner sa belle-famille par médias interposés... Et ce n'est pas sa série With Love, Meghan, lancée sur la plateforme américaine Netflix, qui donnerait une impression contraire. Dans son dernier épisode, consacré aux traditionnels préparatifs des fêtes hivernales, la maman de 44 ans n'a pas hésité à rompre la trêve de Noël en glissant une petite pique à Kate Middleton et à son style vestimentaire, jugé trop ringard pour les goûts de la Californienne... En pleine confection de couronnes de Noël, Meghan Markle et ses amies débattent des noeuds à ajouter en guise de décoration. Difficile pour la duchesse de Sussex de ne pas faire

une allusion à sa belle-sœur : les noeuds festifs semblent lui avoir rappelé les tenues de la mère de George, Charlotte et Louis. Comme le rappellent les journalistes de The Express, la princesse de Galles affectionne particulièrement ces accessoires durant la période des fêtes — mais pas uniquement. Elle en arbore parfois jusque dans ses cheveux lors d'apparitions officielles, comme lors de sa visite au président américain Donald Trump en septembre dernier. Selon les informations du Daily Express, Kate Middleton ne souhaiterait pourtant pas couper les ponts avec le duc de Sussex. Elle aurait même "tout essayé" pour convaincre son mari Wil-

liam de renouer le dialogue avec son frère cadet. Mais le prince de Galles resterait "inflexible", selon la presse britannique, sans que cela ne décourage pour autant sa femme. D'après une source citée par Heat World, Kate aurait changé de stratégie et suggéré à Harry de profiter d'un futur déplacement pour faire un crochet par le Royaume-Uni... mais sans Meghan. Si l'on peut encore espérer voir un jour les deux fils de Lady Diana renouer avec leur complicité d'autan, rien n'est moins sûr en ce qui concerne leurs épouses respectives.

Energie : L'Algérie a acquis de "hautes compétences" en matière de réalisation de centrales électriques

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjali, a affirmé, lundi à Khencela, que l'Algérie a acquis de "hautes compétences" en matière de réalisation de centrales électriques, lui ouvrant ainsi la voie aux marchés africains.

En visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Khencela, le ministre a précisé, lors d'une visite de la centrale électrique de la commune de Remila, que l'Algérie, "à travers le groupe Sonelgaz, a acquis l'expérience et les qualifications nécessaires qui qualifient ses cadres et ses travailleurs à réaliser des centrales électriques dans des pays d'Afrique".

Il a ajouté que la réalisation de la centrale électrique de la wilaya de Khencela est, en grande partie, l'œuvre de mains algériennes qualifiées, soulignant que "24 entreprises algériennes, sur 27 sur le



terrain, ont participé à la construction de cette centrale qui permet à la wilaya de réaliser un excédent dans la production d'électricité".

M. Adjali a félicité les habitants de la wilaya de Khencela qui ont bénéficié d'une centrale de production d'énergie électrique à cycle combiné, d'une capacité de production de 1.266 mégawatts qu'il a considérée comme "l'une des plus importantes réalisations

au niveau national, s'agissant de la troisième en Algérie en termes de capacité de production, parmi les 9 centrales réalisées jusqu'à présent."

Après avoir écouté un exposé d'évaluation de la situation du secteur de l'énergie dans la wilaya de Khencela, en présence des autorités locales et des élus locaux, le ministre a salué les efforts déployés dans le domaine du raccordement

de foyers, de zones d'activités et d'exploitations agricoles aux réseaux électrique et gazier, appelant, à cette occasion, à davantage d'efforts pour accroître les taux de raccordement.

M. Adjali a également indiqué que le programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de la wilaya de

Khenchela, a été "réalisé à 100 % pour ce qui est du secteur de l'énergie", ce qui permet, a-t-il dit, d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de renforcer les infrastructures à travers les différentes daïras et communes.

Il a rappelé que dans la wilaya de Khencela, "plus de 5.500 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau de distribution de l'électricité, en attendant de raccorder des centaines d'autres exploitations à cette source d'énergie durant l'année 2026".

Le ministre a instruit les responsables concernés de son secteur à l'effet de travailler en coordination avec les autorités locales et les institutions concernées pour prendre les mesures appropriées, destinées à améliorer la performance des services relevant du secteur, garantissant ainsi un meilleur niveau de service public et au renforcement du processus de développement local.

Salon des dattes de Biskra : Les produits algériens répondent aux normes de qualité appréciées sur les marchés mondiaux

Les représentants des délégations diplomatiques dont des ambassadeurs et des attachés commerciaux et économiques de nombre d'ambassades et d'organismes économiques régionaux, rencontrés, jeudi au salon des dattes, des produits agricoles et industriels et de promotion du tourisme de Biskra, ont considéré que "les produits algériens répondent aux normes de qualité appréciées sur les marchés mondiaux".

A ce propos, le premier conseiller de l'ambassadeur de Mauritanie en Algérie, chargée des affaires commerciales, Cheikh Oulghabed, a indiqué que sa visite au salon et aux divers produits de dattes et industriels exposés lui a permis de connaître de près l'important potentiel agricole bénéfique aux marchés mondiaux dont celui de la Mauritanie, affirmant



aspire au développement du partenariat entre les deux pays dans les divers domaines, notamment pour les produits demandés par le marché mauritanien et présentant une haute qualité à prix compétitifs. De son côté, Ashraf Al-Far, secrétaire général de l'Union arabe des dattes, a souligné que les expositions ont une

grande importance pour placer le produit algérien, notamment les dattes sur les marchés internationaux, estimant que les dattes algériennes particulièrement la variété "Deglet Nour" possèdent les caractéristiques de qualité supérieure lui conférant une place mondiale remarquable. L'ambassadrice de la

République de l'Inde en Algérie, Dr. Mme Swati Vijay Kulkarni, a assuré que sa visite au salon de Biskra lui a permis de constater la diversité du produit algérien et de rencontrer des opérateurs économiques qui exportent vers plusieurs pays dont l'Inde, exprimant sa satisfaction de cette coopération économique

et affirmant assurer toutes les facilités pour l'exportation des produits algériens et la possibilité de conclure des partenariats dans ce domaine. Les ambassadeurs et représentants des missions diplomatiques en Algérie dont la Hongrie, le Tchad, la Mauritanie, la Jordanie, l'Inde, l'Indonésie, l'Egypte et le Vietnam ont assisté à l'ouverture de la cette manifestation économique et ont pu découvrir les produits nationaux, notamment de la wilaya de Biskra principalement ses dattes, légumes, fruits et produits industriels.

Ouvert le 2 décembre dernier, le salon clôturé jeudi après-midi a connu la participation de plus de 100 exposants.

Son organisation a été assurée par la chambre du commerce et de l'industrie CCI-Ziban en coordination avec la direction de wilaya du commerce.